

L'OBSERVATEUR de l'OCDE

N° 13

DÉCEMBRE 1964

Publication bimestrielle en anglais et en français éditée par
L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES.

BUREAUX DE LA RÉDACTION :

Service d'Information de l'OCDE, Château de la Muette,
Paris (16^e).

Les articles sans copyright peuvent être reproduits à condi-
tion d'être accompagnés de la mention « Reproduit de
l'Observateur de l'OCDE » en précisant la date du
numéro. Deux exemplaires justificatifs devront être envoyés
au rédacteur en chef. Les articles signés ne pourront être
reproduits qu'avec la signature de leur auteur.

L'Organisation n'est pas tenue de rendre les manuscrits
qu'elle n'a pas sollicités.

Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs et
non pas nécessairement celle de l'OCDE.

Abonnement annuel : F 10,00; FS 10,00; DM 8,3; 15-;
\$ 2,50.

Le numéro : F 2,00; FS 2,00; DM 1,70; 3-; \$ 0,50.

RÉDACTEUR EN CHEF : Anker Randsholt
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Peter Tewson
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Marc Delemme

Toute la correspondance doit être adressée au rédacteur
en chef.

PHOTOS : Page 8 : The Associated Press Ltd., Londres; Page 15 : Y. Ma-
chatschek - Réalités; Pages 28-29 : Alamy - OCDE; Page 33 : Alamy.
Pages 40-41 : Sabine Weiss - OCDE.

ILLUSTRATIONS GRAPHIQUES par le Bureau de Dessin de l'OCDE,
Couverture et page 19 : Jacques Mercier.

SOMMAIRE

3 LES NATIONS INDUSTRIALISÉES DE L'OCCIDENT ET LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

*par Thorkil Kristensen, Secrétaire gé-
néral de l'OCDE*

8 L'ACHAT ET LA VENTE DE VALEURS MOBILIÈRES ÉTRANGÈRES

11 TENDANCES DE LA DEMANDE DE PRODUCTION EN VIANDE DE BŒUF

14 UNE MÉTHODE PRATIQUE POUR LA SOLUTION DES PROBLÈMES RÉGIONAUX

19 LES PAYS MEMBRES DE L'OCDE

27 EUROCHEMIC

*La Société européenne pour le traite-
ment chimique des combustibles irradiés*

30 PROBLÈMES ET POLITIQUES A L'ORDRE DU JOUR

32 POUR UNE PRODUCTIVITÉ ACCRUE DES TRAVAILLEURS AGÉS

L'aménagement des postes de travail

36 LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN YUGOSLAVIE

par le Dr Ivica Marinic

38 LA RECHERCHE SUR L'UTILISATION DES PRODUITS AGRICOLES

40 RÉUNION DU CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'OCDE

42 NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'OCDE

LES NATIONS INDUSTRIALISÉES DE L'OCCIDENT ET LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

par Thorkil KRISTENSEN *Secrétaire général de l'OCDE*

**RÉUNION
DU
CONSEIL
MINISTÉRIEL
DE
L'OCDE**

*

2 et 3 Décembre 1964

*

Déclaration, pages 40 et 41

Le plus grand problème social qui se pose au monde d'aujourd'hui n'est plus, du moins dans les pays industrialisés occidentaux, un problème intérieur à l'échelle des pays pris individuellement. C'est de plus en plus un problème social dans un sens géographique : d'un côté les pays riches des régions septentrionales, de l'autre les zones tropicales du sud. Il est significatif que la quasi-totalité des pays en voie de développement soient des pays tropicaux et que presque tous les pays tropicaux soient des pays en voie de développement. Les régions polaires pourraient également y figurer mais elles sont naturellement très peu peuplées.

Il est significatif aussi que, dans l'ensemble, l'histoire de la civilisation ait été l'histoire des zones tempérées — des zones tempérées chaudes d'abord, puis, dans une mesure croissante, des zones tempérées plus froides. Ici, la production, les arts et les sciences se sont développés rapidement tandis que les régions polaires à population éparses et les zones tropicales souvent très fortement peuplées souffraient de stagnation économique et, par conséquent, culturelle.

Ce n'est donc pas par hasard que certains pays sont des pays développés et industrialisés et que d'autres ne le sont pas. Cela tient à des différences dans les conditions naturelles. En d'autres termes, la technologie et la science modernes ont pu développer notre économie plus rapidement que celle des zones tropicales parce que les conditions de travail étaient meilleures sous les climats tempérés que sous les climats tropicaux; et ce qui marquera notre époque, c'est le fait que le progrès scientifique est maintenant parvenu à un point où nous pouvons nous attaquer sérieusement aux problèmes des zones tropicales, aux fléaux qu'y constituent les maladies des hommes, des animaux et des plantes, au danger de l'érosion, etc. La tâche qui nous incombe est de transférer aux zones tropicales les résultats de la science et de la technique.

Nous savons que c'est là une tâche énorme, plus considérable peut-être qu'on ne l'imagine. C'est ce que j'essaierai de démontrer par une hypothèse chiffrée. Supposons que dorénavant nous réussissions (ce qui ne sera pas le cas) à déterminer dans les pays en voie de développement une croissance économique plus rapide que dans nos propres pays. Supposons, par exemple, que nous parvenions à obtenir, dans les pays en voie de développement, un accroissement annuel de 3 % de la production par habitant alors que le taux d'accroissement dans les pays industrialisés est de 2 %. Cela signifierait que l'écart serait encore plus grand dans l'augmentation de la production totale puisque la population s'accroît à peu près deux fois plus vite dans les pays en voie de développement. L'accroissement annuel de 3 % par habitant dans ces pays supposerait donc une croissance globale de 5 à 6 % tandis que la croissance de 2 % par habitant dans les pays industrialisés supposerait un accroissement

LES NATIONS INDUSTRIALISÉES DE L'OCCIDENT ET LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

global de 3 % seulement. Il y aurait donc une différence très considérable dans les taux de croissance à l'avantage des pays en voie de développement, différence que nous ne constaterons certainement pas dans le proche avenir. Mais à supposer que l'hypothèse se réalise à partir d'aujourd'hui, il faudrait, même alors, un peu plus de deux cents ans pour que les niveaux moyens de revenus des deux régions s'égalisent.

Il est vrai que bien des événements imprévisibles peuvent se produire en deux cents ans, mais j'ai choisi cet exemple pour souligner combien le problème est vaste et se situe dans une perspective à long terme. Ce serait une illusion de penser que si nous aidions les pays en voie de développement pendant une vingtaine d'années, le problème pourrait être résolu : son ordre de grandeur est tout différent.

J'insisterai sur le fait que la croissance économique dans les pays en voie de développement, lorsqu'elle s'amorcera vraiment, n'aura pas le même caractère que la croissance que nous avons connue, en ce sens que, dans nos pays, l'économie s'est développée à l'intérieur de nos communautés. On peut dire familièrement que notre croissance s'est faite à la maison. Dans les pays en voie de développement, la croissance économique sera en grande partie importée de l'étranger. Ce sera une greffe, pour parler comme les jardiniers. Elle sera importée des pays occidentaux, fait qui en soi soulève toute une série de problèmes. Certaines techniques pourront être assez aisément importées de l'Occident mais, dans d'autres cas, le processus exigera beaucoup plus de temps. Il y aura ainsi une phase de discordances parce que la technique occidentale introduite dans certaines parties de l'économie créera des zones caractérisées par les méthodes et le mode de vie et de rémunération de l'Occident tandis que, dans de larges secteurs de la vie économique, les conditions seront tout à fait différentes. Il y aura donc une période pendant laquelle ces pays seront exposés à des déséquilibres parce que certains de leurs secteurs seront développés et d'autres ne le seront pas. Comme cela s'est souvent produit,

il en résultera une instabilité politique qui en elle-même est un obstacle au développement.

Pour que les pays en voie de développement puissent espérer atteindre un niveau de vie proche de celui des pays industrialisés, ils devront au préalable remplir trois conditions : élargir leurs connaissances, accroître leurs ressources en capital et disposer de marchés plus importants pour écouler leurs produits.

J'ai cité les connaissances en premier lieu parce qu'à mon avis c'est là le point le plus important. La différence fondamentale entre les nations industrialisées et les pays pauvres tient au fait que nous avons à notre disposition les résultats de la science et de l'enseignement modernes; ce que les pays en voie de développement n'ont pas. C'est seulement lorsqu'ils auront acquis des connaissances à peu près égales aux nôtres que ces pays seront en mesure de satisfaire aux exigences du développement industriel.

En théorie économique, il est beaucoup question du « troisième facteur » qui est bien plus difficile à mesurer que les deux facteurs de production ordinaires : la main-d'œuvre et le capital investi. Nombre d'études ont été effectuées pour élucider ce problème. Il semble que ce troisième facteur joue dans la croissance économique un rôle à peu près égal à celui de la main-d'œuvre et du capital pris ensemble.

Quel est donc ce troisième facteur ? Le troisième facteur est avant tout l'existence de méthodes techniques perfectionnées qui permettent, en utilisant la même main-d'œuvre et le même capital, d'obtenir des résultats supérieurs en quantité et en qualité. Mais il ne s'agit pas seulement de technologie au sens étroit du terme. De meilleures méthodes de commercialisation, d'administration publique et de gestion financière, des moyens modernes de banque et de crédit, la stabilité politique, sont autant d'éléments qui entrent dans ce troisième facteur.

Ce sont toutefois *les connaissances* au sens le plus large du terme qui constituent le pivot du troisième facteur. Par connaissances, il faut entendre ici les compétences techniques, l'expérience et la pratique du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, qui se sont accumulées au cours des siècles dans notre vie économique. Il faut entendre aussi un ordre social bien établi, une autorité politique stable et une administration compétente, habituée à traiter avec les diverses professions, toutes choses qui présupposent qu'une certaine discipline règne, que certaines traditions et méthodes de travail sont profondément ancrées dans la société et dans ses membres.

Il est difficile en science économique de faire une analyse chiffrée de ces facteurs comme on mesure le travail en heures, ou le capital en dollars ou en toute autre monnaie. J'essaierai toutefois de donner quelques exemples qui indiqueront peut-être où réside le nœud du problème et permettront en tout cas de mieux se représenter quantitativement les principales caractéristiques du troisième facteur : les connaissances. Je dirai que la réserve de connaissances doit être étendue en hauteur, en largeur et en profondeur. Par « hauteur », j'entends tous les niveaux de l'enseignement, de l'école élémentaire à l'enseignement universitaire et scientifique. Dans le passé, les connaissances ont d'abord gagné du terrain au niveau de l'enseignement élémentaire mais aujourd'hui une proportion croissante de la population acquiert une formation plus poussée dans les écoles secondaires, les institutions techniques, les collèges et Universités, et poursuit souvent des études au-delà de la période normale d'ensei-

nement. On peut donc se représenter les connaissances comme une pyramide englobant à la base tous ceux qui ont fait des études élémentaires et se rétrécissant à mesure qu'elle approche du sommet parce que, à chaque étape, ceux qui pourraient suivre seront moins nombreux.

Ainsi le fonds de connaissances s'élargira et s'élèvera de plus en plus. Il devra aussi s'élargir dans les pays en voie de développement, où le nombre d'enfants scolarisés est souvent très faible et celui des adultes *qui ont* fréquenté l'école encore plus réduit. Le fonds de connaissances devra se développer de façon à englober toute la population et à embrasser toutes les formes de connaissances : matières scolaires traditionnelles, artisanat, agriculture et professions.

Nous arrivons maintenant à la troisième dimension qui est la plus difficile à décrire : on peut l'appeler « profondeur ». J'admets que l'expression est assez impropre. Par profondeur, j'entends que les connaissances que les hommes ont acquises doivent réellement devenir partie intégrante de leur personne, qu'elles doivent s'infiltrer dans l'appareil social; cette infiltration ne sera effective que lorsqu'elle aura atteint tous les constituants de cet appareil et qu'elle aura laissé la marque des éléments apportés de l'extérieur.

Je pense, par exemple, à ceci. Dans un pays où existe une tradition d'artisanat vieille de plusieurs siècles, où les méthodes de travail se transmettent de père en fils, il y aura aussi une certaine discipline et certaines règles prescrivant ce qui doit et ce qui ne doit pas être fait. De semblables règles n'existent pas dans une communauté où le travail régulier est une chose nouvelle et inhabituelle. La plupart de nos pays jouissent d'une stabilité politique relative — stabilité qui dans certains cas pourrait, il est vrai, être plus grande. Cette tradition est liée à l'idée dont notre société est pénétrée que la stabilité politique est précieuse. Dans la plupart des pays modernes, la population a, en somme, le sentiment que s'il est normal qu'il y ait des conflits politiques et s'il est tentant de chercher à vaincre un adversaire, l'essentiel est cependant que le pays soit dirigé comme il doit l'être et que ceux qui ont la charge de gouverner, ou ceux qui espèrent l'obtenir aux prochaines élections, s'efforcent de prévoir l'avenir. Il faut voir l'un des signes de l'accroissement des connaissances en profondeur dans le fait que la conscience et le mode de vie des hommes se sont imprégnés de cette idée qu'ils ont reçu en héritage un trésor de connaissances sur ce qui peut et ce qui ne doit pas être fait, sur ce qui est constructif dans une société et sur ce qui est destructif.

J'ai mentionné ces trois dimensions parce qu'il faut un temps considérable pour constituer le fonds de connaissances dans les trois directions. Si j'ai cité les connaissances avant les deux autres facteurs, ce n'est pas seulement parce qu'elles constituent en elles-mêmes un élément important de la croissance. Dans les pays en voie de développement, les connaissances jouent aussi un rôle central, mais pour une autre raison. Pour autant que je puisse juger, elles sont indirectement une condition préalable à la réalisation des deux autres conditions de la croissance. Je crois que si dans les pays moins développés le fonds de connaissances prend dans les trois dimensions que j'ai indiquées le même développement que dans les pays industrialisés, les deux autres problèmes se résoudreont en grande partie d'eux-mêmes. Les capitaux afflueront de nombreux pays industrialisés occidentaux vers les pays en voie de développement où deux raisons les inciteront fortement à s'investir. La première est que les ressources naturelles de ces pays ne sont pas exploitées au même point que celles de nos pays; il y a là-bas des ressources naturelles dont des

investissements de capitaux pourraient assez facilement développer l'exploitation. La seconde raison est que, du fait de la pauvreté de ces pays, les salaires y sont bas; ainsi, si la compétence des travailleurs — affaire de connaissances — était égale à celle des travailleurs de nos pays et si les conditions sociales, l'harmonie et la stabilité de la société — encore une question de connaissances — étaient les mêmes, les faibles salaires attireraient des capitaux puisqu'il serait possible de produire les mêmes articles à bien meilleur marché dans les pays en voie de développement que dans les nôtres.

Au surplus, il serait profitable pour les entreprises industrielles occidentales d'installer une grande partie de leurs usines dans les pays en voie de développement et d'exporter les biens qu'ils y fabriqueraient vers les pays industriels où les salaires sont plus élevés. C'est ce qui se produit déjà dans une certaine mesure et explique pourquoi le capital américain s'est investi en Europe où les salaires sont inférieurs à ceux des États-Unis. Tout ceci pourrait dans une grande mesure se produire de soi-même si certaines conditions se réalisaient : amélioration des compétences des ouvriers, des contremaîtres, des ingénieurs, des cadres commerciaux, des banquiers et des fonctionnaires — et si s'établissaient la stabilité politique et la sécurité souhaitées. Ces divers éléments sont en réalité une manifestation des connaissances.

La troisième condition — trouver les marchés nécessaires — est également liée aux connaissances. Si leurs connaissances étaient plus étendues, la production des pays en voie de développement serait naturellement mieux adaptée aux marchés existants qu'elle ne l'est actuellement. Il est donc très important que les connaissances se développent, mais cela pose de grands problèmes. J'en mentionnerai quelques-uns. Dans beaucoup de pays en voie de développement, il faudrait que le nombre des enfants fréquentant l'école primaire soit doublé ou triplé et même davantage. L'effectif des élèves des écoles secondaires, des écoles techniques et agricoles devrait augmenter encore plus. Il faudrait aussi que les étudiants fréquentant l'Université et poursuivant des études post-universitaires soient au moins mille fois plus nombreux. Cette tâche est en elle-même immense mais de surcroît elle implique d'autres exigences : des constructions, la création d'institutions, d'écoles, d'Universités. Avant tout, elle exigera du personnel enseignant à tous les degrés : instituteurs, professeurs de l'enseignement secondaire, professeurs de faculté et professeurs d'écoles professionnelles et, pour former ces professeurs, il faut qu'il y en ait d'autres d'un niveau supérieur, si je puis ainsi m'exprimer.

Il apparaît donc que c'est le besoin d'enseignants qui est le problème crucial. Les professeurs sont rares dans les pays en voie de développement et leur revenu est par conséquent très élevé par rapport au revenu moyen.

Aux États-Unis, le revenu d'un instituteur représente une fois et demie le revenu moyen. En Nigeria, il est sept fois plus élevé que le revenu moyen. Aux États-Unis, le revenu des professeurs de l'enseignement secondaire est deux fois plus élevé que la moyenne. En Nigeria il est trente fois plus élevé. Je présume que l'écart est encore plus grand dans le cas des professeurs d'Université. Il s'ensuit que les États-Unis utilisent 0,8 % de leur revenu national pour mettre l'enseignement primaire à la disposition de tous; pour la Nigeria, cette opération coûterait 4 % du revenu national. 0,8 % du revenu national d'un pays riche représente une charge relativement faible mais 4 % du revenu national d'un pays pauvre constituent une lourde charge et la différence s'accroîtra bien entendu, si l'on fait entrer en ligne de compte les écoles secondaires et les Universités. A ceci s'ajoute le

LES NATIONS INDUSTRIALISÉES DE L'OCCIDENT ET LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

fait qu'un pays ne peut consacrer tous ses efforts à l'accroissement de l'effectif des professeurs des divers degrés de l'enseignement (sans compter qu'il faut de nombreuses années pour former ces professeurs) parce que, pour l'instant, il a besoin d'une grande partie du personnel le plus doué et le plus qualifié pour remplir d'autres fonctions : agronomes, conseillers techniques, administrateurs, banquiers, etc. Dans un sens, ce sont là des tâches encore plus urgentes puisqu'il est indispensable, pour constituer un système moderne de production, d'y affecter des personnes ayant les qualifications techniques, commerciales et administratives requises. Plusieurs pays africains ont porté un jugement réaliste sur la situation et décidé que l'institution d'un enseignement universel devra attendre peut-être vingt ou trente ans.

Si vingt ou trente années s'écoulaient avant que tous les enfants de 7 ans puissent aller à l'école, il faut compter encore dix ans pour que tous les jeunes gens de 17 ans aient terminé un cycle moyen d'études. Il s'ensuit que ce n'est pas avant trente ou quarante ans que tous ceux qui accéderont au marché du travail auront une formation élémentaire. Nous pouvons prévoir que dans un certain nombre de pays en voie de développement, il faudra le reste de ce siècle et une partie du prochain pour que l'enseignement primaire devienne universel. Une ou deux générations de plus s'écouleront avant que les pays en voie de développement atteignent le niveau de notre enseignement supérieur. Et au cours de ces deux ou trois générations, le niveau de notre enseignement se sera encore amélioré. En somme, pour autant que nous puissions en juger aujourd'hui, il faudra sans doute un à deux siècles pour que le fonds de connaissances des pays en voie de développement atteigne un niveau comparable au nôtre. Et ceci pose deux problèmes.

Le premier a trait à la planification de ce développement du fonds de connaissances. Nous avons entrepris à l'OCDE,

avec le concours des pays intéressés, d'analyser et de planifier le développement de l'enseignement pour les quinze prochaines années dans six pays méditerranéens. A l'aide des méthodes qui ont été mises au point au cours de ces travaux, nous sommes en train de tenter la même expérience dans d'autres pays, dont certains sont plus développés et d'autres moins développés que les pays méditerranéens.

Il ne sera pas facile de planifier le développement de telle sorte que les diverses étapes s'enchaînent dans l'ordre voulu. Il ne serait guère rationnel de chercher exclusivement à scolariser le plus tôt possible tous les enfants en âge de recevoir l'enseignement élémentaire et de négliger l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

Le second problème est celui-ci : comment les autres problèmes des pays en voie de développement pourront-ils être résolus pendant la longue période durant laquelle leur fonds de connaissances sera insuffisant en comparaison du nôtre, où, par conséquent, les capitaux ne viendront pas s'investir de leur propre gré et où la production ne pourra pas s'adapter automatiquement aux marchés existants ? Cela me ramène aux tâches auxquelles nous devons directement faire face.

Examinons d'abord la question des capitaux. Il est, bien entendu, souhaitable qu'un volume aussi grand que possible de capitaux privés s'investissent dans les pays en voie de développement. Nous étudions actuellement dans le cadre de l'OCDE diverses mesures que l'on pourrait adopter pour faciliter l'exportation de capitaux privés et, en particulier, pour surmonter les obstacles créés par des éléments d'insécurité.

En attendant, il faudra évidemment — et dans une mesure croissante — apporter une aide financière publique aux pays en voie de développement. Toutes les études qui ont été faites indiquent que cette aide devra être fournie dans des proportions de plus en plus importantes. Les nations qui ont déjà des programmes d'aide en faveur des pays en voie de développement doivent donc prévoir qu'au moins pour la prochaine décennie, et peut-être au-delà, les besoins d'aide financière ne feront que croître. Dans certains cas, nous y serons contraints parce que nous nous serons d'abord consacrés à ce qui était le plus facile. Certains pays en voie de développement ont eu tendance, lorsqu'ils ne pouvaient obtenir les capitaux à long terme dont ils avaient besoin, à s'accommoder de crédits à court terme; et les pays industrialisés occidentaux ont eu tendance à accorder ces crédits à court terme parce que nous sommes tous désireux d'augmenter nos exportations. Ainsi les crédits à l'exportation sont une formule séduisante aussi bien pour les pays occidentaux industrialisés qui exportent des capitaux que pour les nations en voie de développement qui les reçoivent. Mais ces capitaux sont, en règle générale, très coûteux et doivent être remboursés dans de courts délais, de sorte qu'un certain nombre de pays en voie de développement affectent à l'heure actuelle un tiers de leurs recettes d'exportations au service de prêts qu'ils ont déjà reçus. Ce processus ne doit manifestement pas se poursuivre. Il deviendra nécessaire de remplacer une grande partie de ces crédits commerciaux à court terme par des fonds à long terme.

J'en viens à présent à la troisième condition du développement : la question des marchés. Comment pouvons-nous améliorer les marchés ouverts aux exportations des pays en voie de développement ?

Je n'entrerai pas dans le détail des problèmes — nombreux — que posent les marchés, mais j'en mentionnerai deux.

Le premier est celui de l'exportation des produits de base,

c'est-à-dire des matières premières et des denrées agricoles tropicales telles que le café, le thé, le cacao et les bananes. La demande de produits de base ne s'accroît pas très rapidement mais il est peut-être possible de mieux organiser les marchés de ces produits. Sur tous les marchés, un certain degré de contrôle tend à s'instituer. Ceux qui ont des produits à vendre tiennent à exercer un contrôle suffisant pour ne pas être exposés à tous les aléas des fluctuations de prix. C'est pour cette raison qu'il y a des accords, de prix ou autres, dans l'industrie, le commerce, les transports maritimes et dans bien d'autres secteurs. Un contrôle s'exerce sur le marché du travail et aussi (dans une large mesure) sur le marché des produits agricoles. En raison du nombre élevé des agriculteurs, le marché doit généralement être organisé avec l'aide de l'État. Tôt ou tard, cette tendance à organiser les marchés de façon à avoir un contrôle sur les fluctuations de prix s'étendra aux produits d'exportation des nations en voie de développement et nous pouvons les aider dans cette tâche. En principe, les contrôles devraient être fondés sur des accords auxquels les pays exportateurs aussi bien que les pays importateurs seraient parties.

L'autre problème intéressant les marchés a trait aux articles industriels. Il peut paraître étrange de parler d'exportation de produits industriels des pays en voie de développement vers les nations industrialisées. Cependant ces pays, une fois qu'ils auront accru leurs connaissances au sens large que j'ai donné à ce terme, seront, grâce à leur bas salaires, bien armés pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

L'ouverture de nos marchés aux exportations industrielles en provenance des pays pauvres posera dans l'avenir de sérieux problèmes de politique commerciale. Je ne serais pas surpris, en ce qui concerne l'Asie (et l'Asie, contrairement à l'Afrique et à l'Amérique latine, a une forte densité de population), si on assistait d'ici quelque temps à une forte expansion des exportations de produits industriels en provenance des pays asiatiques vers les pays riches et à un accroissement des importations de l'Asie en produits alimentaires provenant essentiellement d'Amérique du Nord et d'Australie. Cette évolution est déjà amorcée. Il peut sembler étrange, au premier abord, de penser que le plus grand pays industrialisé du monde exportera des produits agricoles vers les pays asiatiques qui sont fondamentalement des pays agricoles et que ces derniers exporteront des articles industriels dans l'autre sens. Mais en soi ce ne serait pas un phénomène anormal puisqu'il existe, aux États-Unis et au Canada, des régions agricoles qui sont immenses par rapport à la population, en comparaison de l'Asie. D'autre part, le niveau des salaires est beaucoup plus faible en Asie qu'en Amérique du Nord. (C'est pourquoi je crois que la politique commerciale constituera l'un des plus grands problèmes des quelques prochaines années.)

A plus long terme, toutefois, l'assistance technique — notre contribution à l'extension du fonds de connaissances — sera notre apport le plus constructif aux pays en voie de développement. C'est par là que nous aiderons ces pays à analyser leurs propres problèmes et à établir les plans de leur propre développement.

Ce sera pour la recherche occidentale une tâche considérable que d'approfondir les problèmes des pays en voie de développement. De quel genre de problèmes s'agit-il? Quels sont les plus urgents? Comment pourra-t-on atténuer les discordances citées plus haut, de façon à encourager le développement le plus harmonieux? Des économistes occidentaux ont déjà, en qualité de planificateurs et de chercheurs, contribué à la solution de ces problèmes.

Nous devons ensuite envoyer aux pays en voie de développement un nombre croissant d'experts techniques, de conseillers en matière d'agriculture, de pêche et de sylviculture, d'ingénieurs conseils, etc.

Notre contribution au développement de l'enseignement est plus complexe. J'ai déjà indiqué combien il est difficile de développer l'enseignement en hauteur et en largeur. Nous pouvons aider à planifier le développement de l'enseignement. Nous pouvons aussi contribuer à son développement proprement dit, et ce de deux façons : premièrement, en accueillant, pour les former dans nos pays, des jeunes gens et techniciens des pays en voie de développement; deuxièmement, en leur envoyant du personnel enseignant de tous les degrés, afin de pourvoir en professeurs leurs Universités et autres établissements d'enseignement. Nous devons, très probablement, faire les deux. C'est aux organisations internationales qu'il incombe de déterminer quelle est la meilleure méthode dans un cas donné. Les pays et les villes qui possèdent des instituts et Universités devraient chercher à se mettre en rapport avec ces organisations internationales, afin de déterminer sous quelle forme leur contribution sera la plus efficace.

Quelques mots, pour finir, sur les perspectives d'avenir. J'ai mentionné des difficultés et des problèmes, mais cela ne signifie pas que je juge la situation sans espoir. Au contraire, je crois qu'à la longue, il se produira tout naturellement une évolution vers l'égalisation des revenus entre pays riches et pays pauvres, comme cela s'est produit dans nos collectivités. Le capital cherchera de plus en plus à s'investir là où les salaires sont bas, ce qui contribuera à relever le niveau des salaires dans ces pays. Peu à peu, les pays en voie de développement en arriveront à posséder les mêmes techniques que nous, non seulement à cause des apports de capitaux, mais parce que leurs connaissances se développeront et que cela contribuera à rapprocher leur niveau de revenu du nôtre.

Il n'est guère concevable que le savoir que l'humanité a hérité de génération en génération reste le privilège d'une petite partie de la race humaine. Il faut, au contraire, que les connaissances qui se sont diffusées au cours des siècles dans les pays occidentaux s'étendent maintenant au monde entier. Et ce sera là une des plus grandes révolutions de l'histoire mondiale. Un historien français a dit que l'histoire mondiale ne fait, en réalité, que commencer. Au cours des siècles précédents, il y a eu l'histoire de l'Égypte, de la Mésopotamie, de la Grèce, de Rome et de l'Europe. Mais aujourd'hui, la science rassemble toutes les parties du monde en une seule communauté. Cela implique que, de plus en plus, le cours de l'histoire sera le même pour tous les pays du monde.

C'est pourquoi je crois à la diffusion des connaissances, des techniques et des fruits de la science et de l'économie modernes, c'est-à-dire que je crois à la disparition des différences de revenus. Mais, pendant un ou deux siècles, le monde passera par une phase dangereuse, marquée par des dissensions, parce que le savoir s'instaurera en certains endroits et non dans d'autres. Ce sera une période dangereuse parce que là où il y a dissension, il y a toujours danger de conflit politique. Dans cette période dangereuse de l'histoire mondiale, la sagacité et la prévoyance économique, scientifique et politique sont indispensables. Il appartient aux nations industrialisées occidentales de prendre la tête du progrès et d'aider les plus pauvres à avancer dans leur voie.

(Extraits d'une conférence donnée au Chr. Michelsens Institutt, Norvège)



L'ACHAT ET LA VENTE DE VALEURS MOBILIERES ETRANGERES

Le secteur des mouvements de capitaux est l'un de ceux où il a été le plus difficile de lever les restrictions qui avaient été imposées avant ou pendant la seconde guerre mondiale. Les Gouvernements craignaient en effet, en accordant le libre droit d'investir à l'étranger, de s'exposer à des difficultés de balance des paiements. C'est d'ailleurs pour cette raison, entre autres, qu'un certain nombre de restrictions subsistent encore aujourd'hui. Les pouvoirs publics estiment dans certains cas que la libre circulation des capitaux, dans un sens

comme dans l'autre, restreindrait leurs possibilités d'action dans le domaine monétaire ; ils entendent aussi parfois contrôler la participation étrangère aux ressources nationales ou orienter les investissements conformément à un plan national.

Quoi qu'il en soit, la réglementation de certaines catégories d'opérations en capital s'est considérablement assouplie ces dernières années et en même temps le volume de ces opérations s'est accru. Les pays Membres de l'OCDE ont récemment franchi une nouvelle étape dans ce sens en

acceptant d'apporter au Code de la Libération des Mouvements de Capitaux plusieurs amendements, visant à développer les opérations qui répondent plus particulièrement aux besoins de l'intégration économique, tout en tenant compte des cas particuliers et de principes différents appliqués dans ce domaine par chacun des pays Membres.

L'achat de valeurs étrangères figure parmi les principales catégories de transactions en capital couvertes par le Code. L'article suivant montre dans quelle mesure et de quelle manière les résidents des différents pays Membres de l'OCDE peuvent acheter des actions ou des obligations émises dans un autre pays.



Nombreux sont ceux pour qui l'achat d'actions ou de fonds d'Etat étrangers représente encore une opération mystérieuse et compliquée, donnant lieu en outre à de multiples formalités administratives. L'assouplissement récent des réglementations en vigueur dans plusieurs pays de l'OCDE s'est toutefois traduit par la création d'un véritable réseau international, permettant aux résidents de beaucoup de pays de peser les avantages et les inconvénients que présente l'achat d'une valeur étrangère aussi facilement que s'il s'agissait de l'achat d'une valeur nationale.

Lorsqu'une personne résidant en Autriche, au Canada, en France, en Italie, en Allemagne, en Suisse ou aux Etats-Unis, par exemple, désire acquérir des valeurs étrangères, elle peut se procurer les devises nécessaires sur le marché officiel des changes, au taux officiel, et acheter ces actions ou obligations dans tout pays où de telles transactions sont autorisées.

Dans certains cas, il est obligatoire que les valeurs en question soient cotées en Bourse à l'étranger; dans d'autres cas, elles doivent être détenues par un agent agréé qui déclare toutes les transactions aux pouvoirs publics. Il se peut aussi que certaines catégories de transactions, telles que les « opérations à terme », soient interdites. Aux Etats-Unis, l'investisseur sera tenu de verser à son propre Gouvernement une taxe pouvant atteindre jusqu'à 15 % du prix d'achat (1). Mais, dans tous ces pays, l'achat des valeurs elles-mêmes aussi bien que des devises nécessaires à la transaction ne fait l'objet d'aucune restriction.

L'intérêt du public pour les valeurs étrangères est loin d'être partout le même. Dans certains pays les valeurs

mobilières, étrangères aussi bien que nationales, n'ont jamais constitué une forme d'épargne appréciée du public. En Autriche, par exemple, les gens fortunés ont de tout temps possédé des actions, mais les petits épargnants, même s'ils achètent occasionnellement quelques obligations ou actions, préfèrent en général ouvrir un compte d'épargne. En Italie, les portefeuilles de valeurs ne sont pas très répandus et le public connaît généralement assez mal les mécanismes boursiers. Les petits épargnants déposent de préférence leurs avoirs dans les caisses d'épargne ou dans des organismes analogues.

En France, les valeurs mobilières constituent une forme de placement mieux connue. Les valeurs étrangères ont leur place dans les portefeuilles privés importants et dans ceux d'investisseurs institutionnels, certains de ceux-ci se spécialisant même dans ce genre de placement. On constate toutefois que le grand public ne porte plus aux valeurs étrangères le même intérêt qu'au début du siècle, ce qui s'explique sans doute en partie par certaines expériences malheureuses du passé (comme les fonds russes ou d'autres fonds étrangers pendant et après la première guerre mondiale).

En Allemagne, on s'intéresse de plus en plus aux valeurs étrangères depuis la levée des restrictions, tandis qu'aux Etats-Unis et en Suisse les avoirs en actions et obligations étrangères sont relativement répandus.

La Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas n'imposent aucune limite aux achats de valeurs étrangères, mais les devises nécessaires à ces transactions doivent être acquises sur un marché spécial dont les taux varient dans une certaine mesure en fonction de l'offre et de la demande. Il en résulte que l'investisseur risque de gagner ou de perdre sur l'opération de change aussi bien que sur le titre lui-même.

Le Royaume-Uni exige aussi que les devises servant à l'achat de valeurs étrangères soient acquises sur un marché spécial, alimenté uniquement par les résidents du Royaume-Uni ou d'autres pays de la zone sterling. L'unité de change ainsi négociée par les résidents sur ce marché s'appelle le « dollar-titre », quelle que soit la devise impliquée. Les dollars-titres mis sur le marché ne peuvent provenir que du produit de la vente de valeurs étrangères (et de certains autres avoirs étrangers) par des résidents britanniques. La demande en est généralement assez élevée pour faire monter les cours au-dessus du taux de change officiel. A l'heure actuelle, la prime s'établit aux environs de 12 %; elle a atteint jusqu'à 18 %.

Malgré cette prime, le marché des devises-titres au Royaume-Uni est actif, car les investisseurs britanniques s'intéressent depuis de longues années aux valeurs d'outre-mer. Suivant une évaluation de source officielle, leurs avoirs en actions et obligations émises hors de la zone sterling atteindraient de 1 200 à 1 500 millions de livres. Le *Financial Times* de Londres donne chaque jour les cours de plus de 500 valeurs étrangères.

En Scandinavie, les achats de valeurs étrangères par des résidents font l'objet de restrictions sévères. Les avoirs se limitent essentiellement aux titres achetés avant l'établissement des contrôles actuellement en vigueur, et s'il est permis de remplacer une action étrangère par une autre, aucun investisseur ne peut augmenter son portefeuille à moins de trouver un autre résident disposé à vendre.

Les Suédois qui, avant la seconde guerre mondiale,

(1) Sauf s'il s'agit d'une nouvelle émission du Canada ou d'un pays moins développé.

recherchaient les valeurs étrangères, ne leur portent plus guère d'intérêt aujourd'hui et, malgré l'offre limitée, les cours de ces valeurs se sont rarement élevés au-dessus du niveau observé à l'étranger.

Au Danemark, seul un très petit groupe d'investisseurs s'intéresse aux valeurs étrangères. La presse se contente d'indiquer de manière sommaire l'évolution des tendances sur les Bourses étrangères et même le quotidien financier *Boersen* ne donne régulièrement les cours que de seize valeurs étrangères.

L'Espagne, la Grèce, l'Islande et la Turquie restreignent aussi de manière très stricte les achats de valeurs étrangères par leurs résidents. La réglementation de l'Irlande dans ce domaine est analogue à celle du Royaume-Uni. Les investisseurs portugais peuvent acquérir des valeurs étrangères à condition de pouvoir en financer l'achat au moyen de certains avoirs détenus par eux à l'étranger.

Vers quelles valeurs étrangères se tourne habituellement l'investisseur ? Il est évident que son choix dépend dans une certaine mesure de l'offre existante et l'organisation très poussée des marchés de capitaux de New York et de Londres explique, en grande partie, la demande de titres émis ou traités sur ces marchés. La tradition joue aussi un rôle, mais les diverses réglementations ne sont pas non plus sans effet.

Certains pays limitent par principe les achats d'actions et d'obligations nationales par des non-résidents. Il y a à cela diverses raisons : les pouvoirs publics tiennent dans certains cas à contrôler les marchés monétaire et financier afin de pouvoir appliquer une politique monétaire réellement autonome ; ils entendent peut-être aussi dans d'autres cas éviter de brusques variations dans leurs réserves de change et ils appliquent ces restrictions parce qu'ils considèrent les valeurs mobilières comme un moyen éventuel de transmission de capitaux flottants.

Le Danemark, la Suède et la Suisse figurent parmi les pays qui limitent ainsi les achats de valeurs nationales par des étrangers. Il est impossible, par exemple, pour un investisseur étranger d'acheter une action suédoise à la Bourse de Stockholm, sauf dans certains cas exceptionnels. Cette action ne peut être achetée qu'à l'étranger par prélèvement sur le nombre limité de valeurs suédoises déjà détenues par des non-résidents (tout investisseur peut échanger une action suédoise contre une autre). Malgré cette restriction, la demande est telle que les valeurs suédoises font l'objet d'un marché actif à la fois sur les places d'Amsterdam, de Francfort, de Genève, de Londres, de New York et de Paris. Etant offertes en quantité limitée, elles se vendent parfois au-dessus des cours de Stockholm.

Au Royaume-Uni, il n'est pas interdit aux non-résidents d'acheter des valeurs britanniques. Toutefois, lorsqu'il s'agit de vendre, l'investisseur découvre que le produit de la vente est bloqué (1), c'est-à-dire qu'il ne peut le convertir dans sa propre monnaie sur le marché officiel, et que le seul moyen à sa disposition est de céder ces devises à un autre non-résident. La demande extérieure de valeurs du Royaume-Uni et d'autres pays de la zone sterling est cependant telle que ces livres sterling bloquées ou « sterling-titres » se traitent habituellement à un cours très proche du cours officiel.

Ce marché en circuit fermé entre non-résidents opérant sur des « sterling-titres » ne se trouve pas à Londres, mais à Amsterdam, à Zurich et à Paris. C'est le pendant du marché londonien des « dollars-titres » pour les résidents du Royaume-Uni, mais il n'existe aucun lien entre les deux.

Les titres belges, néerlandais et luxembourgeois s'achètent librement. Les investisseurs se procurent généralement les francs ou les florins nécessaires sur le marché spécial des devises-titres où celles-ci se vendent à un cours inférieur, la différence étant d'ailleurs la plupart du temps négligeable. Ce marché est celui-là même où les résidents achètent et vendent des devises étrangères.

Les valeurs nationales de l'Autriche, du Canada, de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne (2) et des Etats-Unis s'achètent et se vendent librement et les devises requises pour ces transactions peuvent être obtenues sur le marché officiel au taux officiel.

Les avoirs en actions et obligations américaines détenus par des non-résidents sont évidemment considérables. Les valeurs des autres pays suscitent toutefois depuis quelques années un intérêt croissant sur le plan international. C'est ainsi qu'à la fin de 1961, les portefeuilles d'actions italiennes à l'étranger étaient évalués à environ 2 700 millions de dollars, ce qui représentait un accroissement de 128 % par rapport à 1959. Les valeurs autrichiennes ont commencé de retenir l'attention dès que les achats par des non-résidents eurent été libérés en 1959. En 1960, l'activité était telle que, sur l'initiative de grandes banques viennoises, les opérations sur valeurs autrichiennes commencèrent de se traiter régulièrement par téléphone dans plusieurs Bourses européennes. Enfin, plus de 50 valeurs françaises sont cotées sur des places étrangères.

L'un des objectifs de l'OCDE a été d'inciter les Gouvernements à assouplir la réglementation de ces transactions dans la mesure où celles-ci favorisent le processus d'intégration économique. Pour fournir un cadre à la libération de ces transactions et des autres mouvements de capitaux, l'Organisation a établi un Code de la Libération des Mouvements de Capitaux qui a été ratifié par tous les pays Membres à l'exception du Canada (3).

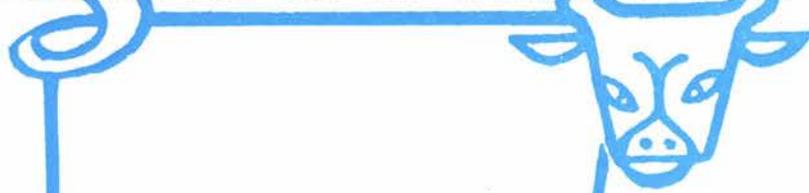
Ce Code, établi pour la première fois en 1959, a été progressivement élargi ; et les divers amendements dont il a fait l'objet avaient été proposés à la suite des débats du Comité des Transactions Invisibles au sein duquel les pays Membres peuvent faire connaître leurs problèmes et leurs points de vue respectifs.

(1) Cette mesure ne s'applique pas aux résidents des pays scandinaves.

(2) Dans le domaine de l'aviation, des transports maritimes et des mines, les participations supérieures à 25 % doivent être autorisées par le Conseil des Ministres ; pour les banques et les assurances, la participation étrangère est libre à concurrence de 50 % du capital-actions.

(3) En raison de leurs graves problèmes de balance des paiements, la Grèce, l'Islande et la Turquie sont autorisées à se prévaloir des avantages du Code sans en appliquer pour autant les dispositions à leur propre réglementation. Plusieurs pays ont, en outre, formulé des réserves au sujet de certaines dispositions du Code.

Tendances de la demande de



PRODUCTION DE VIANDE DE BŒUF

La volonté de l'Organisation de veiller à ce que l'agriculture apporte pleinement sa contribution à la croissance économique et d'améliorer simultanément le sort des agriculteurs a été exposée dans de précédents articles de l'Observateur de l'OCDE. L'un des aspects essentiels de cette action est d'assurer un courant continu de renseignements sur la production, les disponibilités commerciales et les débouchés des produits agricoles.

Ces renseignements sont tout particulièrement nécessaires dans le secteur de la viande de bœuf où la demande a augmenté beaucoup plus rapidement que la production. L'OCDE a commencé à recueillir des données relatives aux tendances futures et à examiner les facteurs qui peuvent agir sur la production de la viande de bœuf dans les prochaines années, afin de fournir les indications nécessaires aux Gouvernements, aux producteurs et aux consommateurs.

L'accroissement de la prospérité et des dépenses de consommation qui s'est produit depuis plusieurs années dans les pays Membres de l'OCDE s'est accompagné de changements notables dans le régime alimentaire traditionnel d'importantes sections de la population. Dans les années qui ont suivi la guerre, l'amélioration principale, notamment en Europe, portait surtout sur la quantité de denrées consommées.

Plus récemment, le consommateur a appris à mieux choisir et l'amélioration la plus notable de l'alimentation a été qualitative. Dans tous les pays Membres, l'individu moyen consomme aujourd'hui des produits beaucoup plus variés et il équilibre mieux les différents aliments composant son régime quotidien. En général, il mange moins de féculents et il demande de plus en plus d'aliments riches en protéines.

La viande, en particulier, qui naguère encore n'avait qu'une importance secondaire dans le menu normal quotidien, représente aujourd'hui pour la majorité de la population l'aliment principal. Un

tel comportement de la part des consommateurs a évidemment considérablement développé la demande de viande de bœuf et de veau.

La consommation moyenne de viande de bœuf et de veau par habitant est en nette augmentation dans les pays de l'OCDE, surtout en Europe occidentale où les niveaux de consommation étaient autrefois relativement faibles et où des changements économiques et sociaux plus profonds qu'ailleurs se sont produits au cours des vingt dernières années (voir les tableaux).

On estime que les pays Membres de l'OCDE consomment environ 60 % du total mondial de viande de bœuf et de veau, bien que ces catégories de viande ne correspondent qu'à la moitié environ de la consommation totale de viande dans ces pays. A ce point de vue, il y a lieu de noter que le bœuf et le veau sont proportionnellement beaucoup plus importants dans le régime alimentaire américain et canadien que dans le régime alimentaire européen. Un fait qui mérite d'être noté est que les États-Unis ont consommé en

1962 32 % des approvisionnements de viande de bœuf et de veau livrés à la consommation dans le monde entier.

Le niveau de consommation de viande de bœuf et de veau par habitant est plus faible en Europe qu'en Amérique du Nord, mais dans certains pays européens la consommation de porc, d'agneau et de mouton est sensiblement plus élevée.

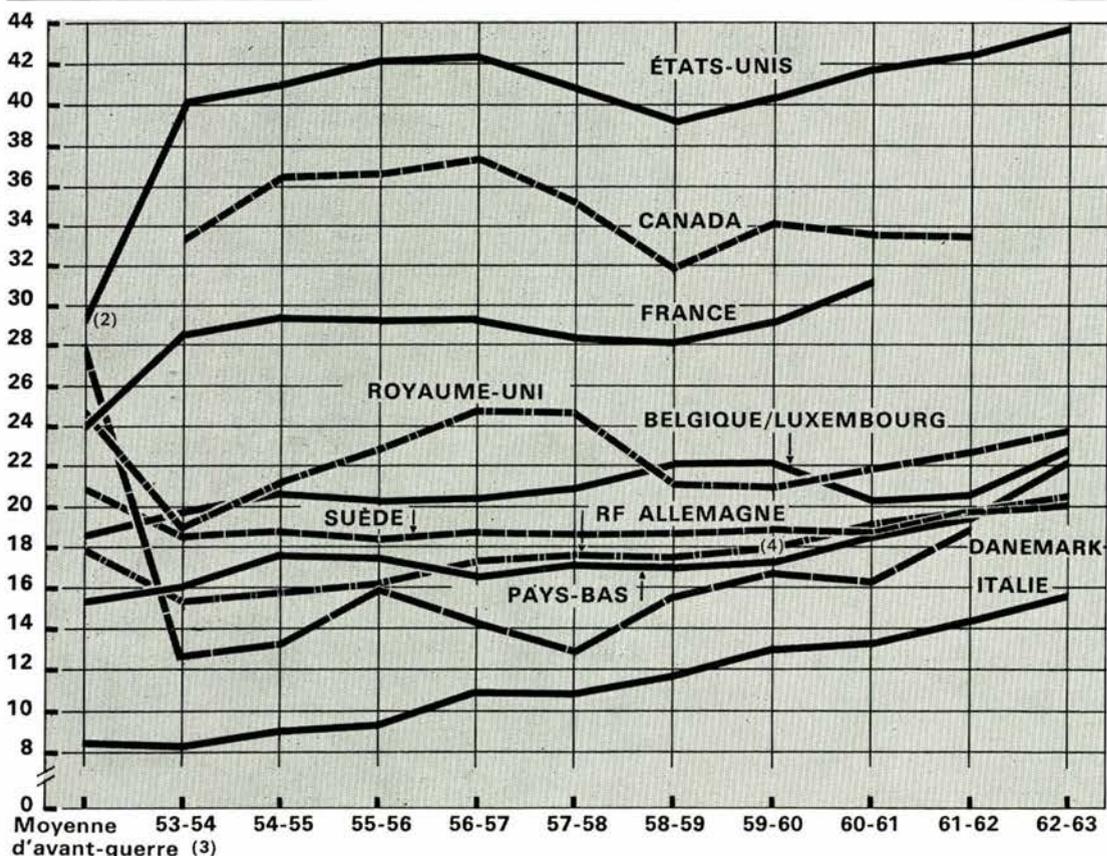
En raison de l'accroissement de la demande, la production de bœuf et de veau s'est, dans l'ensemble, développée de façon assez marquée dans les pays Membres de l'OCDE. Certains d'entre eux ont réussi à augmenter la production à la même cadence que la consommation nationale et quelques-uns sont même parvenus à créer des disponibilités importantes pour l'exportation. Toutefois, dans différents pays Membres, la demande a distancé les approvisionnements locaux, souvent limités par des conditions naturelles défavorables. Cette situation apparaissant à une époque où l'accès aux marchés étrangers est devenu plus facile, a déterminé une expansion du volume des échanges internationaux.

A long terme, les approvisionnements en viande de bœuf et de veau sont fonction à la fois de l'importance de l'abattage et du nombre de têtes de bétail et de vaches laitières. Une des principales conditions économiques de l'accroissement du cheptel et par conséquent d'un approvisionnement en viande suffisant à long terme est la fixation d'un rapport approprié entre le prix des aliments du bétail et celui de la viande et entre le prix du lait et celui de la viande. L'aspect biologique de la reproduction est un autre élément de la production du bétail qu'il ne faut pas négliger en raison des limitations inévitables qu'il impose au taux de croissance.

Il n'est évidemment pas possible d'adapter les approvisionnements en viande aux modifications du niveau de la demande aussi aisément et aussi rapidement que pour la plupart des produits industriels; en particulier, pour les bovins, il faut tenir compte de la durée assez longue de la gestation et de l'élevage. Ces contraintes inéluctables sont à l'origine des fluctuations cycliques des approvisionnements de viande de bœuf et de veau qui jusqu'à ce jour ont provoqué la plupart des fluctuations de prix ainsi que les changements d'orientation et d'ampleur des échanges internationaux.

Si l'on examine les grandes lignes de la situation actuelle des approvisionnements dans les pays Membres, on distingue nettement trois zones géographiques : l'Amérique du Nord, l'Europe et le Japon. En Amérique du Nord, la production nationale de bétail est dans

1. CONSOMMATION DE VIANDE DE BŒUF ET VEAU⁽¹⁾ PAR HABITANT (kg/an) DANS QUELQUES PAYS DE L'OCDE



Sources : OCDE : Consommation de produits alimentaires dans les pays de l'OCDE (novembre 1960 et novembre 1963); United States Department of Agriculture.

Note : Les chiffres représentent les quantités moyennes disponibles par habitant et par an. Ils n'indiquent pas les quantités effectivement consommées. (1) à l'exclusion de la viande en conserves; (2) 1940-41; (3) en général 1934-1938; (4) y compris la Sarre à partir du 1^{er} juillet 1959.

l'ensemble suffisante pour faire face à la forte demande locale de bœuf de bonne qualité et pour fournir une marge d'exportation non négligeable. Les importations de viande de bœuf de qualité inférieure, notamment de viande désossée destinée à la transformation, ont augmenté rapidement au cours des dernières années, en chiffres absolus et en pourcentage de la production américaine.

Toutefois, il y a tout lieu de penser que le volume de ces importations a atteint son maximum et qu'il aura diminué sensiblement en 1964 par rapport à l'année précédente. En Europe, en dépit d'une production plus importante, les ressources sont insuffisantes pour satisfaire une demande croissante. La situation n'est pas la même dans tous les pays Membres d'Europe et certains d'entre eux sont arrivés, comme on le voit dans les tableaux 2 et 3, à constituer un cheptel bovin d'une telle importance qu'ils peuvent exporter de la viande en quantités considérables. Toutefois, les pays Membres européens dans leur ensemble constituent une zone déficitaire et représentent le principal débouché commercial des viandes de bœuf et de veau.

Au Japon, la situation est différente de celle qui existe en Amérique du Nord et en Europe occidentale. Le bœuf et le veau — et à vrai dire la viande en général — restent encore des éléments relativement secondaires du régime alimentaire du Japonais qui tire ses protéines de types d'aliments plus traditionnels. En conséquence, le Japon, bien qu'il soit sans conteste un petit producteur de viande par rapport au chiffre de sa population, n'a également été jusqu'à présent qu'un petit importateur.

Le rapport entre l'offre et la demande de viande de bœuf et de veau qui s'est établi au cours des années récentes dans la plupart des pays Membres a provoqué une augmentation nette mais irrégulière des échanges internationaux.

Simultanément, la structure géographique du commerce de la viande a subi des modifications marquées. L'Amérique latine, principale source traditionnelle des exportations de bœuf, a perdu peu à peu une partie de son importance antérieure à mesure que ses concurrents consolidaient leur situation sur le marché mondial et qu'une proportion croissante de la viande de bœuf produite dans les pays

d'Amérique latine était consommée sur place. La grave sécheresse qui a sévi en Argentine et en Uruguay dans les années récentes a constitué un facteur important en provoquant une augmentation de l'abattage à la suite de laquelle le cheptel total apparaît maintenant en régression. A l'inverse, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont amélioré leur position en tant qu'exportateurs. Le commerce intra-européen s'est développé rapidement mais il a commencé en 1963 à donner des signes de ralentissement en raison de la pénurie d'approvisionnements locaux. Les États-Unis, où le cheptel bovin est aujourd'hui à un niveau record, se sont depuis quelque temps davantage intéressés au développement des exportations et ont vendu aux pays européens des quantités assez importantes de viande de bœuf et de veau.

Pour les importations, l'Europe occidentale reste le principal marché, avec le Royaume-Uni en tête des pays importateurs. Toutefois, l'Italie, sous la poussée d'une demande nationale en accroissement rapide, a considérablement développé ses importations de viande de bœuf et de veau, à tel point qu'en 1964 le volume des importations italiennes devrait atteindre un chiffre assez proche de celui du Royaume-Uni. Dans la plupart des pays d'Europe occidentale, la situation des approvisionnements est telle que le volume des importations nettes en 1964-1965 aura très probablement augmenté. Les principaux bénéficiaires de l'accroissement de la demande d'importation seront sans doute les quelques pays ayant des disponibilités exportables, à savoir l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et peut-être l'Irlande et le Danemark.

L'insuffisance des approvisionnements dans la plupart des pays d'Europe occidentale est accentuée par l'effet de hausse sur les prix de la viande de bœuf et de veau résultant du relèvement général du prix de la vie. Bien que les augmentations de prix aient été plus marquées à l'échelon du commerce de détail qu'à l'échelon de la production, il est vraisemblable qu'elles encourageront peu à peu les exploitants agricoles européens à constituer des troupeaux plus importants, ce qui permettra de réduire l'écart qui existe à l'heure actuelle entre l'offre et la demande. Il n'est cependant pas certain que cette évolution se produise. Si la consommation continue à augmenter aussi rapidement qu'au cours des dernières années, il n'est pas certain que le taux de production européenne puisse la rejoindre.

En résumé, il est probable que dans un proche avenir les pays Membres européens dans leur ensemble devront maintenir leurs importations de viande de bœuf et de veau à un niveau élevé. Il se pourrait qu'ainsi les pays Membres d'Amérique deviennent des fournisseurs plus importants que par le passé.

2 - EFFECTIFS DU CHEPTEL DANS QUELQUES PAYS (en milliers de têtes)

Pays		Mois du recensement	1961	1962	1963	% de changement 1962/1963	1964 (prov.)
CEE	Allemagne (RF)	Déc.	12 867	13 355	13 014	- 2	13 100
	Belgique	Janv.	2 531	2 639	2 687	+ 2	2 473
	France	Oct.	20 583	20 265	20 147	- 1	20 000
	Italie	Janv.	9 827	9 526	9 150	- 4	9 380
	Pays-Bas	Mai	3 623	3 817	3 695	- 3	3 571
AELE	Autriche	Déc.	2 457	2 437	2 311	- 5	2 300
	Danemark	Juil.	3 358	3 504	3 343	- 5	3 278
	Norvège	Juin	1 180	1 159	1 122	- 3	1 096
	Royaume-Uni	Juin	11 936	11 859	11 716	- 1	11 600
	Suède	Juin	2 491	2 576	2 450	- 5	2 360
	Suisse	Avril	1 761	1 782	1 716	- 4	1 698
AUTRES	Espagne		3 640	(3 660)	3 683	+ 1	..
	Finlande	Juin	2 057	2 152	2 175	+ 1	2 146
	Irlande	Jan.	4 291	4 179	4 860	+ 16	4 936
	Turquie		12 097	12 662	11 900	- 6	12 600
	Yougoslavie	Jan.	5 709	5 870	5 344	- 9	..
TOTAL EUROPE OCCIDENTALE			88 311	89 702	99 654	+ 11	
NON-EUROPEENS	Canada	Juin	11 900	12 100	12 305	+ 2	12 817
	États-Unis	Janv.	97 300	100 002	103 736	+ 4	106 480
	Argentine	Juin	45 000
	Australie	Mars	17 332	18 033	18 507	+ 3	..
	Nouvelle-Zélande	Janv.	6 446	6 598
	Uruguay	Mai	8 700

-- non disponible

Source : Statistiques nationales et Commonwealth Economic Committee.

3 - PRODUCTION DE VIANDE DE BŒUF ET DE VEAU PROVENANT D'ANIMAUX INDIGÈNES (en milliers de tonnes)

Pays		1955/1959 (Moy.)	1960	1961	1962	1963	1964 (Prévisions)
CEE	Allemagne (RF)	829	935	981	1 078	1 126	1 106
	Belgique	185	204	201	204	274	221
	France	1 308 (1)	1 485	1 626	1 676	1 661	1 625
	Italie	425	456	570	621	491	462
	Pays-Bas	201	231	228	265	313	240
			2 948	3 311	3 606	3 844	3 865
AELE	Autriche	134	128	133	158	171	..
	Danemark (y compris exp.)	233	254	251	272	294	250
	Norvège	51	70	77	82	79	78
	Portugal	35	40	44	47	48	46
	Royaume-Uni (2)	806	821	905	918	926	887
	Suède	132	129	130	156	166	160
	Suisse	92	99	105	117	110	105
		1 483	1 541	1 645	1 750	1 794	
AUTRES	Espagne	137	148	178	165	163	212
	Finlande	67	72	68	81	88	95
	Grèce	17	24	30	28
	Irlande	241	253	330	268	280	300
	Turquie (3)	73	74	86	93	95	88
	Yougoslavie	144	156	182	190
		679	727	874	825		
TOTAL EUROPE OCCIDENTALE		5 110	5 579	6 125	6 419		
NON-EUROPEENS	Canada (4)	453 (5)	477	505	504	545	600
	États-Unis	6 909 (1)	7 182	7 412	7 382	7 868	8 630
	Argentine	2 355 (1)	1 913	2 112	2 216	2 500	..
	Australie	829 (1)	643	800	884	946	..
	Nouvelle-Zélande	262 (1)	240	240	292	289	..
Uruguay	246 (1)	263	..	200	

Sources : ECE, Genève; Statistiques nationales et Commonwealth Economic Committee.

Notes : Les données concernent la production de viande provenant uniquement d'animaux indigènes, y compris, le cas échéant, l'équivalent en viande des animaux exportés vivants.

(1) Moyenne 1956-1959. (2) Les chiffres pour le Royaume-Uni concernent les animaux tués sur le territoire et comprennent par conséquent le bétail engraisé dans la République d'Irlande et abattu au Royaume-Uni, mais ne comprennent pas les exportations britanniques d'animaux vivants. (3) Production de viande dans les abattoirs municipaux y compris la viande de bœuf. Ceci représente environ 50 % de la production pour consommation domestique et ne comprend pas l'équivalent en viande des exportations de bétail vivant. (4) Les chiffres pour le Canada ne concernent que l'abattage contrôlé. (5) Moyenne 1957-1959

UNE METHODE PRATIQUE POUR LA SOLUTION DES PROBLEMES REGIONAUX

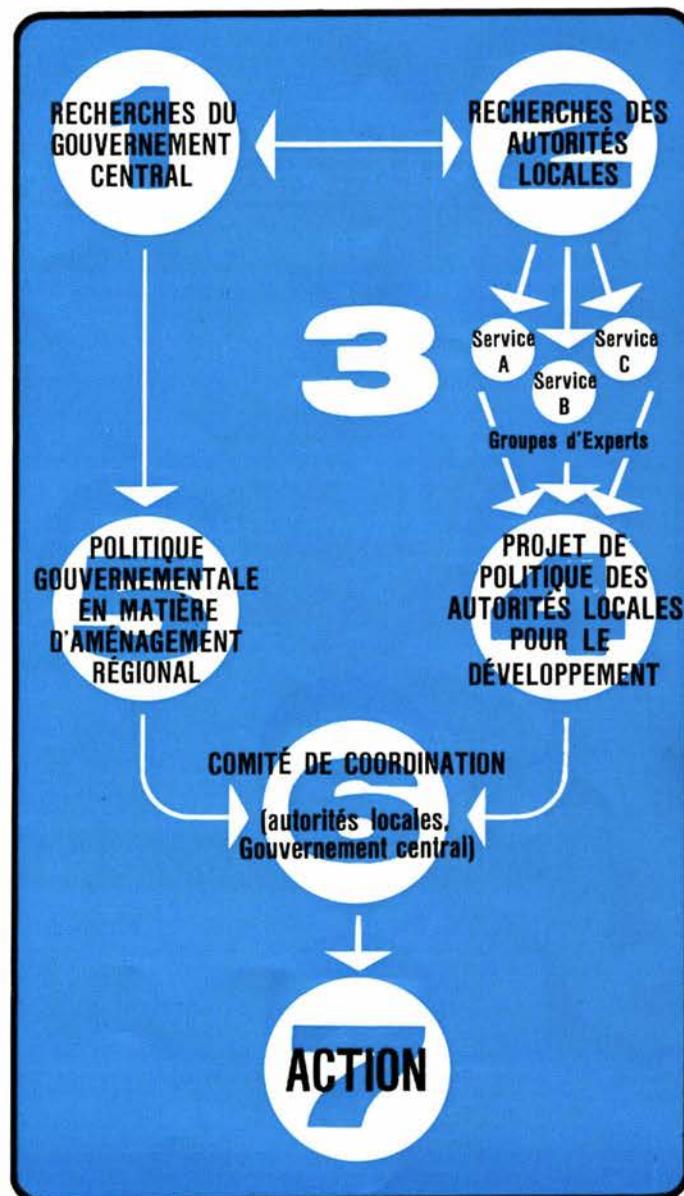


Un même problème se pose aux Gouvernements de plusieurs pays Membres de l'OCDE : même lorsque, pour l'ensemble de la nation, le revenu moyen par habitant continue de s'élever, on voit se former dans ces pays des îlots de dépression. Telle région peut être menacée par l'apparition sur le marché d'articles étrangers meilleurs et moins chers, telle autre par une invention de nature à supplanter son industrie principale. Si les pouvoirs publics n'interviennent pas, le processus de déclin peut devenir difficile à enrayer, sinon irréversible.

En vue d'aider les régions à prévenir des situations de ce genre et à maintenir un niveau de revenu par habitant qui aille de pair avec celui de régions plus prospères, le Comité de la Main-d'Œuvre et des Affaires Sociales de l'OCDE a demandé au Professeur Klaasen, Directeur de l'Institut économique des Pays-Bas, de réaliser à l'intention des autorités locales auxquelles incombe la charge de déterminer une ligne de conduite, ainsi qu'à celle des fonctionnaires du Gouvernement central qui doivent se préoccuper du maintien de la vitalité économique des diverses régions qui composent une nation, un guide de l'aménagement régional. Ce document, qui est intitulé Directives pour les programmes d'aménagement économique et social du territoire, est également destiné à servir de schéma pour des études futures.



La lutte contre le déclin économique dans une région donnée exige la mise en œuvre d'un programme qui associe la recherche, la planification et l'action, et à la réalisation duquel participent à la fois les autorités locales et le Gouvernement central. Le document ci-dessus mentionné ébauche, sous la forme du diagramme suivant, l'organisation possible d'un programme de ce genre :





Recherche à deux échelons

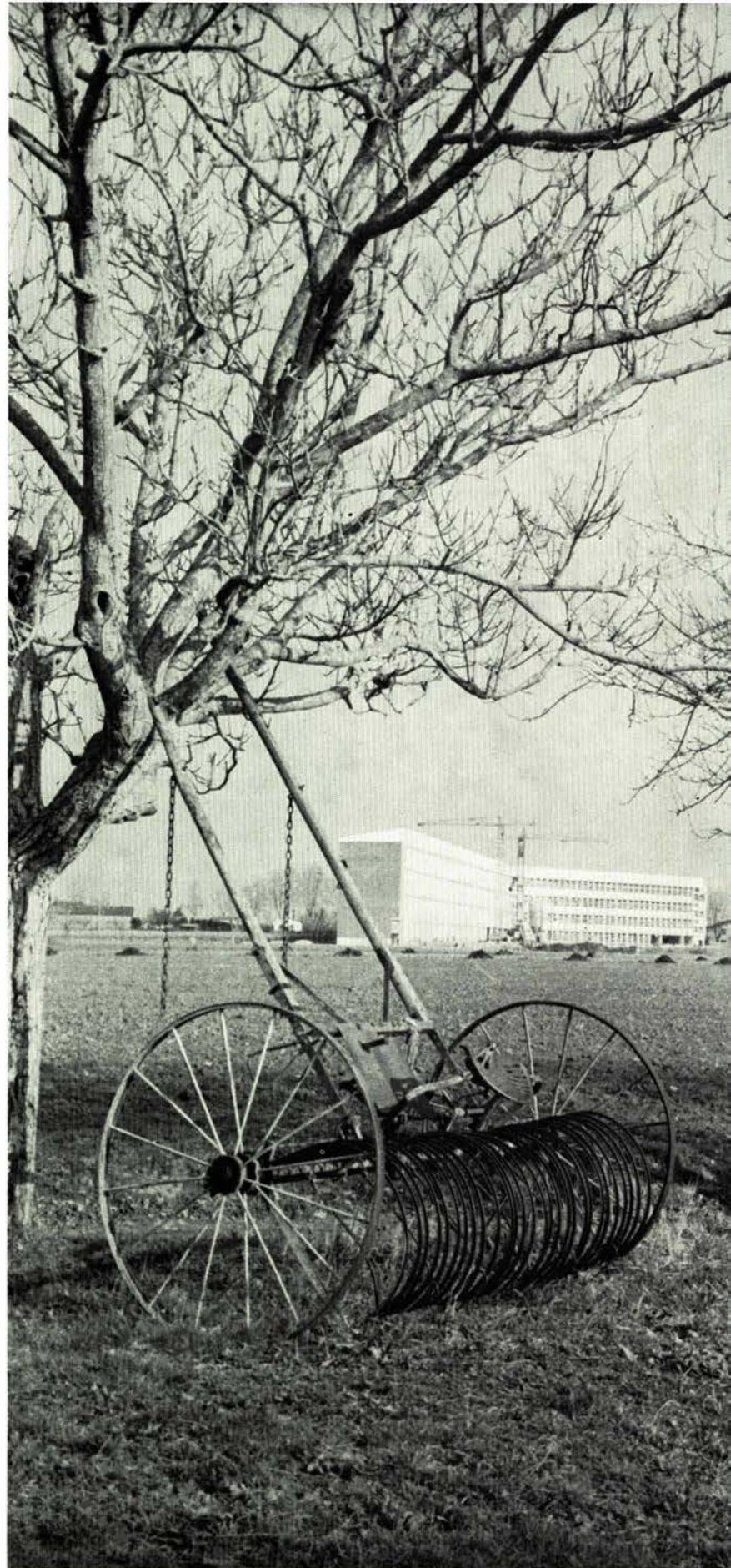


La recherche doit être assurée aussi bien à l'échelon du Gouvernement central qu'à celui des autorités locales. Dans le premier cas (1 dans le diagramme), elle visera à déterminer dans quelle situation chaque région du pays considéré se trouve par rapport aux autres, ainsi qu'à découvrir les facteurs généraux de croissance qui sont en jeu.

On peut à cet égard faire appel à l'analyse économétrique, malgré les lacunes que présentent les données (il est rare, par exemple, que l'on dispose de statistiques des importations et des exportations à l'échelle régionale) et qui rendent problématique la possibilité d'utiliser certaines techniques (par exemple celle des tableaux d'échanges interindustriels). Le rapport décrit quelques modèles relativement simples, qui peuvent fournir des informations dont on trouvera un exemple au tableau 1.

À l'échelon local (2 dans le diagramme), les travaux de recherche devraient être entrepris par un groupe composé d'économistes, de sociologues, de psychologues et d'ingénieurs, agissant en qualité d'agence permanente de contrôle économique pour la région. Les résultats des recherches conduites à l'échelon local seraient communiqués au Gouvernement central et vice-versa. Par exemple, le groupe local de chercheurs saura si sa région a été classée comme région de prospérité ou de sous-développement, et si le Gouvernement central considère que les perspectives qui s'ouvrent devant elle vont dans le sens du développement ou dans celui du déclin. Un inventaire des ressources et des déficiences économiques et sociales de la région sera dressé et tenu à jour, fournissant notamment des renseignements tels que l'importance numérique, le taux d'accroissement et la composition par âge de la population, les compétences que l'on peut trouver dans la région pour des fonctions de gestion et d'administration, la nature des relations entre travailleurs et employeurs, l'infrastructure, etc.

Outre cet inventaire général, l'unité locale de recherche entreprendra des études tendant à déterminer les avantages que la région peut présenter pour certaines industries. Diverses techniques peuvent être utilisées à cette fin. Aux États-Unis et aux Pays-Bas, par exemple, la méthode dite du besoin minimal est très largement employée. À Liège, en Belgique, des recherches de trois types différents ont été effectuées dans le cadre d'un projet dont les résultats ont été publiés en 1963 : une enquête auprès des industriels locaux concernant la capacité de production, une étude des statistiques d'importations en Belgique, et une étude des statistiques d'importations dans le Marché Commun. Lorsqu'il était établi que des débouchés existaient pour une industrie dans la CEE et en Belgique et que les industriels locaux estimaient la production possible et souhaitable, cette industrie était classée comme potentiellement avantageuse pour la région. Des études spéciales de ce genre sont d'ordinaire conduites en coopération avec



initiales OEDP : Overall Economic Development Plan) une condition préalable au financement fédéral éventuel de projets d'aménagement spécifiques.

Pour pouvoir obtenir une aide du Gouvernement central, les plans régionaux doivent être coordonnés, tant entre eux qu'avec le plan national s'il en existe un. De toute manière, ce qui se fait au niveau régional est influencé par la politique du Gouvernement central (5 dans le diagramme) pour la mise en œuvre de laquelle celui-ci fait intervenir dans une grande mesure les diverses formes d'aide financière qui lui permettent d'agir sur la mobilité de la main-d'œuvre et des capitaux (voir au tableau 2 l'énumération des moyens qui s'offrent aux Gouvernements des pays Membres de l'OCDE).

Un examen des critères appliqués par les Gouvernements des pays de l'OCDE pour décider quelles seront les régions choisies en vue du développement montre que ces critères sont principalement négatifs : « chômage exceptionnellement élevé », « faible revenu par habitant », « chômage structural, etc. » (1).

Il n'y a à cela rien d'étonnant si l'on considère les obstacles que peut rencontrer l'application d'une politique d'investissements dans les régions capables de contribuer le plus à l'économie nationale : par exemple, un Gouvernement central souhaitera préserver une certaine culture locale; les habitants répugneront à se déplacer; les dirigeants régionaux ne seront pas disposés à voir diminuer l'importance de leur circonscription, etc. Néanmoins, le Comité de la Main-d'Œuvre et des Affaires Sociales insiste pour que les décisions soient aussi rationnelles que possible du point de vue économique. « La politique régionale doit éviter de gaspiller des investissements dans des régions où le potentiel de développement est très faible. »

La politique de développement régional du Gouvernement central peut également exercer une influence sur le choix des emplacements des projets à mettre en œuvre à l'intérieur d'une région. Les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne, la France et l'Italie, par exemple, ont pour politique de développer des pôles de croissance ou des « noyaux » dans une région donnée. On estime qu'une ville d'importance suffisante, outre qu'elle permettra de réaliser des économies sérieuses dans la production et le transport en raison de l'échelle des opérations, exercera par elle-même une force d'attraction résultant de son environnement social et culturel ainsi que de l'« ambiance » industrielle qu'elle créera; les entreprises, par exemple, pourront aisément entrer en rapport avec d'autres dont l'activité est axée sur des stades différents de la fabrication du même produit. La politique d'aménagement des noyaux dans des régions sous-développées a comme corollaire la décongestion des grandes villes.

Un comité de coordination s'appliquera, à l'échelon

(1) L'Irlande semble faire exception; d'après le premier plan économique, il semble « que la meilleure formulation du problème de l'aménagement soit celle-ci : problème qui consiste à assurer que le total des sommes disponibles pour les investissements soit réparti au mieux entre les régions d'un pays, ceci devant être réalisé grâce à un système adéquat d'aide financière compte tenu du potentiel de développement des régions exprimé en termes de ressources naturelles, de capital humain, etc. »

de la région (6 dans le diagramme), à concilier les divergences apparaissant entre l'opinion locale sur ce qu'il convient d'entreprendre et les exigences de la politique du Gouvernement central, ouvrant ainsi la voie à l'action (7 dans le diagramme). Du point de vue des autorités locales, action ne signifie pas seulement amélioration du potentiel local mais encore aménagement de la région en centre industriel; cela sous-entend le recours à des promoteurs spécialisés qui devront faire porter leur attention principalement sur les industries en croissance rapide.

Le rapport contient des indications sur le genre d'informations à mettre à la disposition des industriels désireux de se renseigner sur les possibilités offertes par la région, sur les brochures, cartes et descriptions d'emplacements à utiliser et sur les moyens de créer un climat d'accueil favorable pour les industries venant dans la région. C'est ainsi que lorsque, il y a quelques années, la ville de Lebanon (Pennsylvanie) a entrepris d'améliorer sa situation par ses propres moyens, elle a commencé par obtenir d'un groupe d'investisseurs locaux une somme de 750 000 dollars pour faire construire un hôtel climatisé de 80 chambres.



Problèmes de politique



Le rapport, analysant un certain nombre de problèmes qui se posent au cours de la mise en œuvre d'un programme de planification et d'aménagement régionaux, mentionne notamment les suivants :

- Les moyens mis en œuvre dans le cadre d'une politique sont souvent moins efficaces sur le plan régional que sur le plan national. L'économie d'une région étant généralement plus ouverte que celle d'une nation, une dépense gouvernementale donnée (ou une réduction d'impôts) déterminera une augmentation moindre du revenu régional que ne le ferait une dépense correspondante pour le revenu national. Les effets d'une dépense donnée sont également plus difficiles à prévoir.
- Les limites d'une région constituant une entité économique coïncident rarement avec les limites administratives existantes. La coopération entre plusieurs autorités locales, bien que nécessaire à la mise au point d'un plan de développement bien conçu, n'est pas toujours facile à obtenir dans la pratique.
- Avec un système fiscal décentralisé, les communautés riches sont souvent en mesure d'encourager l'industrie par des avantages que les régions moins favorisées ne peuvent lui offrir, même avec l'aide du Gouvernement central.
- Il devient de plus en plus difficile de déterminer, en fonction de leur emplacement, les besoins des branches d'activité mesurés au moyen d'éléments tels que le niveau des salaires et les dépenses de construction. Il en est particulièrement ainsi des branches dont le personnel est surtout composé d'employés, telles que la banque, la recherche et l'assurance.

(suite page 18)

Possibilités latentes

Une analyse classique du type recommandé envisage d'ordinaire des catégories assez larges d'industries et, même lorsqu'elle est complétée par l'opinion d'experts de branches particulières, des possibilités très importantes peuvent lui échapper. Les possibilités latentes peuvent avoir diverses formes : il s'agira par exemple de ressources encore cachées, telles que

le gaz naturel dont la découverte a transformé radicalement les perspectives économiques de la province de Groningue et de l'île d'Ameland, aux Pays-Bas, de débouchés qui se feront jour pour des articles déjà en production, ou d'une nouvelle utilisation de déchets. « Quelques idées, lit-on dans le rapport du Comité, peuvent changer tout l'avenir d'une région, et c'est pourquoi les autorités locales feraient bien de mettre à la disposition de tous la totalité des ressources dont elles disposent — par exemple un service local de recherche ou un groupe d'experts. C'est ainsi que l'on peut tirer le meilleur parti des idées intelligentes proposées par des membres de la collectivité. »

2. Mesures prises par le Gouvernement central dans certains pays de l'Europe occidentale

Général	Industrie	Main-d'œuvre	Genre de mesure	Belgique	République fédérale d'Allemagne	Royaume-Uni	France	Italie	Pays-Bas
A B C D E F G			Fonds régionaux, sociétés de développement régional	* (1)	*	*	*	*	
			Amélioration de l'infrastructure régionale (routes, etc.)	*	*	*	*	*	*
			Mesures sociales complémentaires						*
			Décentralisation des institutions publiques				*		
			Décentralisation par la création de villes nouvelles			*			
			Décrets gouvernementaux		*			*	
			Licences ou interdictions d'établissement			*			
H J K L M N O P			Subventions pour le terrain et/ou les bâtiments	*	*	*	*	*	*
			Subventions pour l'équipement industriel	*	* (2)	*	*	*	
			Prêts consentis en cas de nécessité, à un taux d'intérêt réduit	*	*	*	*	*	*
			Garanties de l'Etat	*	*		*	*	*
			Participation de l'Etat				*	*	
			Réduction sur les tarifs des transports		* (3)			*	
			Facilités fiscales	*	* (3)		*	*	
		Exemption des droits de douane à l'importation					*		
		Q	Subventions pour frais de formation et de reclassement	*	*	*	*	*	*
		R	Subventions pour frais de déménagement	*	*	*	*	*	*

Source : F.J.J.H.M. van Os : « Méthodes destinées à influencer la répartition et l'implantation des industries et autres activités économiques », page 94.

(1) Pas encore en vigueur.

(2) Sous forme de subventions aidant à payer les intérêts, dans les régions frontalières de l'Est.

(3) Seulement dans les régions frontalières de l'Est.

	SUPERFICIE (milliers de km ²)	SUPERFICIE AGRICOLE (milliers de km ²) (1956-57/1959-60)	SUPERFICIE CULTIVÉE y compris les herbages temporaires (milliers de km ²) (1956-57/1959-60)	POPULATION TOTALE EN 1963 (milliers d'habitants)	DENSITÉ au km ²
ALLEMAGNE (RF)	248,5	143,4	86,7	55 430	223
AUTRICHE	83,8	40,7	17,7	7 172	86
BELGIQUE	30,5	17,2	9,9	9 290	305
CANADA	9 976,2	18 928	2
DANEMARK	43,0	31,3	27,6	4 684	109
ESPAGNE	504,7	408,6	206,8	31 077	62
ÉTATS-UNIS	9 363,4	5 455,1	1 582,3	189 375	20
FRANCE	551,2	389,0	212,7	47 853	87
GRÈCE	130,9	88,5	36,1	8 480	65
IRLANDE	70,3	47,2	14,0	2 841	40
ISLANDE	103,0	21,3	. .	186	2
ITALIE	301,2	209,7	158,2	50 457	168
JAPON	369,7	. .	60,7 (1960)	95 830	259
LUXEMBOURG	2,6	1,4	0,8	325	125
NORVÈGE	323,9	10,3	8,4	3 668	11
PAYS-BAS	33,6	23,1	10,4	11 967	356
PORTUGAL	91,5	(49,4)	(41,3)	9 037	99
ROYAUME-UNI	244,0	195,0	71,2	53 812	221
SUÈDE	449,8	42,8	36,0	7 606	17
SUISSE	41,3	21,7	4,4	5 810	141
TURQUIE	780,6	538,8	245,6	30 256	39

TAUX D'ACCROIS- SEMENT NATUREL (% annuel moyen 1950-1962)	IMMIGRATION NETTE (+) OU ÉMIGRATION NETTE (-) en milliers de personnes (moyenne annuelle 1958-1962)	EMPLOI TOTAL (main-d'œuvre civile occupée, en milliers de personnes)			
		dont :			
			AGRICULTURE (%)	INDUSTRIE (%)	AUTRES ACTIVITÉS %
+ 1,1	+ 300	25 680 (1962)	13,5	49,0	37,5
+ 0,2	— 5	3 372 (1961)	22,7	42,8	34,5
+ 0,5	+ 5	3 525 (1963)	6,5	46,7	46,8
+ 2,6	+ 36	6 217 (1962)	12,1	34,7	53,2
+ 0,7	—	2 220 (1963)	18,5	39,8	41,7
+ 0,8	— 132	11 354 (1960)	41,9	31,6	26,5
+ 1,7	+ 336	68 109 (1963)	8,2	32,8	59,0
+ 1,0	+ 290	18 715 (1962)	20,7	40,1	39,2
+ 0,9	— 27	3 424 (1961)	56,0	18,5	25,5
— 0,4	— 34	1 044 (1963)	34,5	26,2	39,3
+ 2,0	—	73 (1960)	24,6	38,4	37,0
+ 0,6	— 162	19 297 (1963)	27,0	41,2	31,8
+ 1,0	— 22	46 130 (1963)	28,1	31,5	40,4
+ 0,7	+ 2	149 (1960)	21,0	45,2	33,8
+ 0,9	— 1	1 461 (1962)	21,6	36,3	42,1
+ 1,3	+ 1	4 289 (1961)	9,9	42,1	48,0
+ 0,6	— 58	3 272 (1960)	44,2	29,3	26,5
+ 0,5	+ 72	24 638 (1962)	4,0	48,0	48,0
+ 0,6	+ 9	3 757 (1963)	12,9	41,4	45,7
+ 1,5	+ 70	2 512 (1960)	11,1	49,3	39,6
+ 2,8	..	12 993 (1960)	74,9	9,8	15,3

Les chiffres de cette double page correspondent à l'année 1963

Note :

- a) y compris l'électricité
- b) Produit Intérieur Net
- c) Produit Intérieur Brut aux prix du marché

		ALLEMAGNE (RF)	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FRANCE	GRÈCE	IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEMBOURG	NORVÈGE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME-UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
PRODUIT NATIONAL BRUT aux prix du marché	aux prix et taux de change courants (millions de \$ USA)	94 528	7 716	13 931	42 831	7 962	(1960) 6 834	585 149	79 963	(1962) 3 921	(1962) 2 137	(1962) 262	45 351	59 441	525	5 636	14 487	(1962) 2 749	84 183	15 552	11 676	6 973
	aux prix et taux de change de 1958 (millions de \$ USA)	77 362	6 502	12 715	40 824	6 520	. .	546 900	75 050	(1962) 3 704	(1962) 1 965	(1962) 509	37 906	49 982	. .	5 054	11 981	(1962) 2 631	76 090	13 190	9 847	7 205
	par habitant aux prix et taux de change courants (\$ USA)	1 641	1 076	1 500	2 263	1 700	(1960) 220	3 090	1 671	(1962) 464	(1962) 757	(1962) 1 440	899	620	1 606	1 537	1 212	(1962) 304	1 564	2 045	2 010	230
STRUCTURE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (%) aux prix courants	agriculture, sylviculture, pêche	5,2	10,7	7,0	14,0	14,1	. .	3,4	c) 8,7	(1962) 28,6	(1962) 23,4	. .	15,5	11,8	(1961) 7,5	8,7	8,8	(1962) 24,2	(1962) 3,9	b) 40,7
	mines, industries manufacturières, construction	a) 52,6	48,1	39,2	34,9	41,8	. .	31,7	c) 45,8	(1962) 25,6	(1962) 32,2	. .	41,9	33,9	(1961) 55,7	35,1	41,4	(1962) 37,4	(1962) 44,8	a) b) 22,6
	autres activités	42,2	41,2	53,8	51,1	44,1	. .	64,9	c) 45,5	(1962) 45,8	a) (1962) 44,4	. .	42,6	54,3	(1961) 36,8	56,2	49,8	(1962) 38,4	(1962) 51,3	b) 36,7
FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE	en % du PNB aux prix courants	25,1	22,8	19,6	21,6	19,0	(1960) 16,2	16,2	19,8	(1962) 22,0	(1962) 15,6	(1962) 25,1	23,2	33,0	28,2	30,5	24,0	(1962) 17,3	16,1	23,4	28,5	(1962) 14,7
	en \$ USA par habitant aux prix et taux de change courants	411	245	294	489	322	(1960) 36	499	331	(1962) 102	(1962) 118	(1962) 363	208	205	453	469	291	(1962) 53	252	478	573	(1962) 31
DÉPENSES DE CONSOMMATION	en % du PNB aux prix courants	57,0	62,4	68,2	63,4	65,5	(1960) 72,1	62,8	65,4	(1962) 72,7	(1962) 74,4	(1962) 64,4	62,2	53,2	61,0	57,7	59,0	(1962) 70,9	65,2	58,3	59,7	. .
	en \$ USA par habitant aux prix et taux de change courants	936	671	1 023	1 435	1 114	(1960) 150,8	1 942	1 093	(1962) 337	(1962) 563	(1962) 929	559	330	979	886	715	(1962) 215	1 021	1 192	1 200	. .
DÉPENSES ET RECETTES COURANTES DE L'ÉTAT (en % du PNB)	dépenses courantes	30,2	28,4	27,6	27,6	25,2	. .	26,9	33,8	(1962) 20,7	(1962) 24,6	(1962) 19,9	29,2	14,6	(1961) 25,3	31,2	30,3	(1962) 20,1	(1962) 31,1	31,5	(1962) 19,9	. .
	recettes courantes	37,5	34,8	28,6	29,5	29,4	. .	29,0	37,1	(1962) 23,6	(1962) 24,6	(1961) 28,0	32,9	22,6	(1961) 33,8	37,7	34,7	(1962) 21,0	(1962) 33,1	40,7	(1962) 25,4	. .
RÉSERVES OFFICIELLES d'or et de devises étrangères au 31-12-1963 (millions de \$ USA)		7 102	1 143	(UEBL) 1 807	2 595	437	1 093	15 808	4 457	283	384	33	3 057	1 878	(UEBL) 1 807	329	1 906	801	2 657	721	3 072	229
TAUX D'ESCOMPTE OFFICIEL au 30 novembre 1964 (avec indication de la date du dernier changement)		3,00 5.5.61	4,50 26.6.63	4,75 3.7.64	4,25 24.11.64	6,50 11.6.64	5,00 9.6.61	4,00 23.11.64	4,00 14.11.63	5,50 17.1.63	4,94 30.10.64	9,00 29.12.60	3,50 6.7.58	6,57 18.3.64	4,75 3.7.64	3,50 14.11.55	4,50 4.6.64	2,00 31.12.44	7,00 23.11.64	5,00 7.11.64	2,50 3.7.64	7,50 1.7.61

Les chiffres de cette double page correspondent à l'année 1963

Note :
UEBL Union Economique Belgo-Luxembourgeoise

ALLEMAGNE (RF)

AUTRICHE

BELGIQUE

CANADA

DANEMARK

ESPAGNE

ÉTATS-UNIS

FRANCE

GRÈCE

MONNAIE	unité monétaire	Deutsche Mark	Schilling	Franc belge	Dollar canadien	Krone	Peseta	Dollar	Franc français	Drachma
		nombre d'unités monétaires par \$ USA au 15 novembre 1964	4,00	26,00	50,00	1,081	6,907	60,00	1,00	4,937

IMPORTATIONS	totales (CIF) (millions de \$ USA)	13 019	1 675	5 113 (UEBL)	FOB 6 081	2 115	1 955	FOB 17 014	8 730	804
	en provenance des autres pays de l'OCDE (millions de \$ USA)	9 370	1 323	4 006 (UEBL)	5 177	1 832	1 383	9 915	5 354	598
	en provenance du reste du monde (millions de \$ USA) (non spécifiés exclus)	3 630	352	1 104 (UEBL)	905	283	572	7 093	3 376	206
	totales en % du PNB aux prix courants (moyenne annuelle)	18,4	24,3	36,1 (UEBL)	22,4	32,6	• •	4,4	13,9	21,2
	accroissement du volume des importations totales de 1953 à 1963 (en % par an)	14,20	15,80 sur 9 ans	8,55 (UEBL)	2,75	8,20	13,80	4,90	9,45	11,35

EXPORTATIONS	totales (FOB) (millions de \$ USA)	14 617	1 325	4 851 (UEBL)	6 472	1 865	736	22 922	8 085	290
	vers les autres pays de l'OCDE (millions de \$ USA)	11 361	972	4 223 (UEBL)	5 482	1 578	568	12 309	5 269	198
	vers le reste du monde (millions de \$ USA) (non spécifiés exclus)	3 209	353	597 (UEBL)	989	287	149	8 430	2 814	92
	totales en % du PNB aux prix courants (moyenne annuelle)	19,4	24,6	36,3 (UEBL)	20,3	29,4	• •	5,3	14,5	13,3
	accroissement du volume des exportations totales de 1953 à 1963 (en % par an)	11,70	10,45 sur 9 ans	8,50 (UEBL)	4,30	7,25	4,50	2,90	8,35	6,00

TOURISME	Nombre de nuitées (en milliers)	11 692	37 983	4 574	• •	• •	(arrivées) 8 795	(arrivées) 6 083	36 327	6 135
	% d'augmentation sur 1962	+ 4,4	+ 5,6	+ 9,7	• •	• •	+ 23,0	+ 4,3	+ 5,7	+ 24,6

IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEMBOURG	NORVÈGE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME-UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
Pound £	Krona	Lira	Yen	Franc luxembourgeois	Krone	Guilder	Escudo	Pound £	Krona	Franc suisse	Lira
0,357	43,00	625,00	362,40	50,00	7,143	3,62	28,75	0,357	5,173	4,315	9,00
858	110	7 581	6 738	5 113 (UEBL)	1 822	5 967	651	13 497	3 386	3 238	691
695	84	5 033	3 069	4 006 (UEBL)	1 569	4 690	457	6 867	2 736	2 900	543
136	26	2 540	3 670	1 104 (UEBL)	253	1 276	194	6 629	650	338	147
40,3	44,2	17,8	13,0	36,1 (UEBL)	44,4	50,2	• •	21,7	25,7	32,3	• •
4,15	6,05 sur 9 ans	13,90	12,35	8,55 (UEBL)	7,15	10,60	• •	4,00	8,25	• •	• •
548	94	5 075	5 448	4 851 (UEBL)	1 074	4 962	417	11 855	3 199	2 417	368
494	69	3 528	2 352	4 223 (UEBL)	874	4 071	256	6 411	2 497	1 832	295
19	25	1 447	3 094	597 (UEBL)	200	827	160	5 444	702	584	74
36,9	46,8	17,8	11,0	36,3 (UEBL)	40,0	51,9	• •	22,5	25,7	30,5	• •
5,05	6,85 sur 9 ans	14,55	18,50	8,50 (UEBL)	7,05	8,45	• •	3,30	7,40	• •	• •
16 524	• •	36 216	(arrivées) 240 000	751	1 615	4 095	1 845	74 500	• •	17 308	1 440
• •	• •	+ 1,2	(+ 11,4)	+ 2,6	+ 0,1	+ 6,7	+ 35,9	+ 6,4	• •	- 1,7	+ 4,2

VOITURES PRIVÉES (nombre pour 1 000 habitants)			ALLEMAGNE (RF)	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FRANCE	GRÈCE
			119	76	101	247	117	14	351	117	7
IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEMBOURG	NORVÈGE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME-UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
74	103	60	7	140	88	62	21	126	188	111	(2)

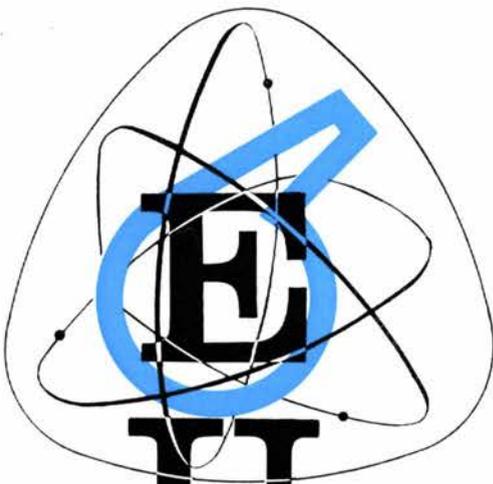
TÉLÉPHONES (nombre pour 1 000 habitants)			ALLEMAGNE (RF)	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FRANCE	GRÈCE
			124	114	118	340	254	68	430	107	36
IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEMBOURG	NORVÈGE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME-UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
65	(1961) 234	81	75	196	221	159	51	167	385	329	(1961) 9

RÉCEPTEURS DE RADIO (nombre pour 1 000 habitants)			ALLEMAGNE (RF)	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FRANCE	GRÈCE
			(300)	290	313	(450)	359	(1961) 103	(950)	290	106
IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEMBOURG	NORVÈGE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME-UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
182	277	182	• •	318	288	258	113	291	388	268	56

RÉCEPTEURS DE TÉLÉVISION (nombre pour 1 000 habitants)			ALLEMAGNE (RF)	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FRANCE	GRÈCE
			131	53	110	(240)	182	12	(300)	72	—
IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEMBOURG	NORVÈGE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME-UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
(53)	—	69	• •	40	56	107	10	229	214	49	—

LOGEMENTS ACHEVÉS (nombre pour 1 000 habitants)			ALLEMAGNE (RF)	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FRANCE	GRÈCE
			10,1	5,4	4,9	• •	7,2	5,3	(8,1)	6,6	(1961) 8,0
IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEMBOURG	NORVÈGE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME-UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
2,4	• •	7,2	mis en chan- tier en 1962 6,8	• •	7,6	6,7	4,3	6,0	9,9	10,5	• •

CONSOMMATION NETTE D'ÉLECTRICITÉ en kWh par personne et par an (pertes en lignes déduites)			ALLEMAGNE (RF)	AUTRICHE	BELGIQUE	CANADA	DANEMARK	ESPAGNE	ÉTATS-UNIS	FRANCE	GRÈCE
			2 180	1 819	1 633	5 742	1 268	588	4 670	1 600	287
IRLANDE	ISLANDE	ITALIE	JAPON	LUXEMBOURG	NORVÈGE	PAYS-BAS	PORTUGAL	ROYAUME-UNI	SUÈDE	SUISSE	TURQUIE
793	2 811	1 122	1 280	4 813	9 070	1 437	371	2 583	4 542	3 090	106



SOCIÉTÉ EUROPÉENNE POUR LE TRAITEMENT CHIMIQUE DES COMBUSTIBLES IRRADIÉS

La Société Eurochemic a été constituée le 27 juillet 1959 par une Convention internationale signée — quelque 18 mois auparavant — par 12 pays Membres de l'OECE, devenue l'OCDE (1). Cette Convention — comme d'ailleurs la création de l'Agence Européenne pour l'Énergie Nucléaire (ENEA) — peut être considérée comme l'un des premiers résultats importants des travaux menés par l'OECE dans le domaine de l'énergie nucléaire.

Les fondateurs d'Eurochemic avaient en vue un double objectif : d'une part construire et exploiter en commun une usine pilote à l'échelle industrielle pour le traitement chimique de différents types de combustibles provenant des premiers réacteurs nucléaires européens, et d'autre part acquérir, grâce à l'exploitation de l'usine, l'expérience technique et économique nécessaire à la mise au point d'usines plus importantes pour le traitement des combustibles résultant de la mise en œuvre d'un programme européen d'énergie nucléaire en pleine expansion.

Les installations d'Eurochemic, à Mol en Belgique, dont la construction s'achève, constituent un témoignage concret de la réalisation de ces objectifs et la preuve que la coopération européenne, dans un domaine technologique avancé, peut se révéler tout aussi efficace que dans les domaines plus traditionnels de la politique ou de l'économie.

pourquoi Eurochemic ?

Lorsque du combustible nucléaire (généralement de l'uranium 235) est « brûlé » dans un réacteur, les produits qui se forment au cours de la réaction de fission ont tendance à empêcher la poursuite de cette réaction. En outre, les déformations mécaniques des éléments combustibles provoquées par l'intensité des radiations dans le réacteur rendent nécessaire le remplacement des éléments bien avant que la totalité de l'uranium fissile qu'ils contiennent ait été épuisée. Il convient donc de séparer l'uranium intact des produits de fission, pour le réutiliser dans de nouveaux éléments combustibles.

Cette opération de retraitement permet aussi de récupérer du plutonium, qui est une autre matière fissile, se formant à partir de l'isotope d'uranium U 238 pendant la fission de l'uranium. Le plutonium ainsi récupéré peut être, lui aussi, brûlé dans des réacteurs spécialement conçus à cet effet.

On voit donc que le retraitement constitue un facteur important pour le rendement du combustible nucléaire dans un réacteur ou dans une série de réacteurs et, par là, joue un rôle notable en faveur de la rentabilité de l'énergie nucléaire. C'est pourquoi la mise au point des techniques de retraitement présente un intérêt certain pour tous les pays

(1) Les douze signataires de la Convention relative à Eurochemic étaient la République fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Espagne est devenue le treizième partenaire, à la suite de son adhésion à l'OECE et à l'ENEA.

qui envisagent l'utilisation de l'énergie nucléaire à grande échelle.

Cependant, le développement de ces techniques nécessite des investissements considérables tant en capitaux qu'en personnel scientifique qualifié et en ingénieurs ; pour la plupart des petits pays, une telle activité entraînerait une trop lourde charge pour pouvoir être entreprise à l'échelle nationale. De plus, les quantités de combustible brûlées en Europe sont actuellement trop faibles pour que leur retraitement soit une opération commerciale rentable. C'est pourquoi les treize pays participant à Eurochemic ont décidé de travailler en commun, en partageant les coûts et les besoins en personnel, mais aussi en bénéficiant ensemble des connaissances acquises, de l'expérience pratique et des services de cette entreprise.

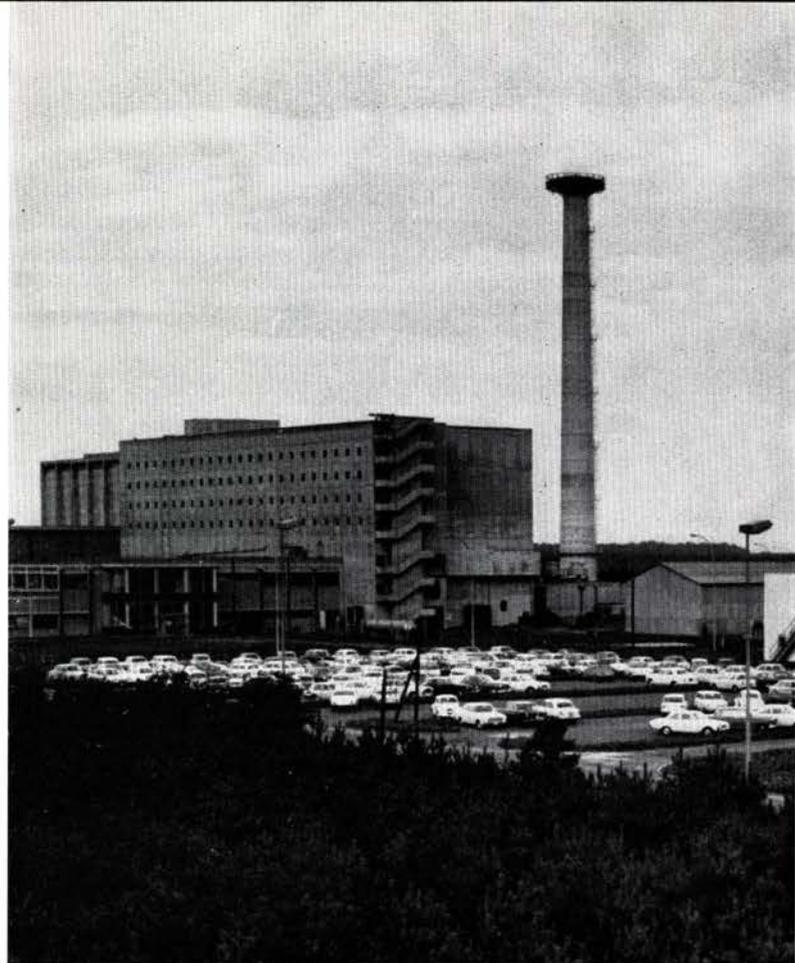
qu'est-ce qu'Eurochemic ?

Eurochemic est une société d'économie mixte, dans laquelle les actions sont détenues par des Gouvernements, des organismes publics ou semi-publics, et par l'industrie privée des pays participants. Le capital est divisé en 712 actions d'une valeur nominale de \$ 50 000 chacune et 6 actions d'une valeur nominale de \$ 25 000 chacune. Actuellement 10 % environ du capital est détenu par des entreprises privées.

Comme dans toute société par actions, la direction supérieure est assurée à Eurochemic par une Assemblée générale des actionnaires et un Conseil d'administration. Au sein de ces organes, les droits des actionnaires publics et privés sont proportionnels au nombre d'actions qu'ils détiennent.

Sur deux points principaux, cependant, Eurochemic diffère de la plupart des autres sociétés. En premier lieu, du fait qu'elle a été établie par une Convention internationale, elle bénéficie d'un statut juridique particulier dans ses relations avec ses membres et notamment avec l'État du siège : la Belgique. Bien que les activités quotidiennes soient régies davantage par le droit privé que par le droit international, son statut international lui permet d'échapper à la loi du pays hôte pour tous les problèmes réglés par la Convention relative à Eurochemic. La Société bénéficie ainsi de certains privilèges et immunités semblables à ceux dont jouissent les organisations internationales.

La seconde différence entre Eurochemic et la plupart des autres sociétés tient au fait que ses activités sont exercées dans l'intérêt des pays participants plutôt qu'à des fins lucratives. En tant que fondateurs de la Société et non comme actionnaires, les Gouvernements de ces pays ont certains droits et certains devoirs à l'égard de leur entreprise commune. Ils exercent en particulier un droit de regard sur la Société, dont quelques-unes des décisions importantes sont soumises à leur approbation. De même, ils se sont obligés à fournir une aide à la Société pour surmonter toute difficulté qui pourrait survenir dans son fonctionnement. En pratique, cette assistance gouvernementale s'est révélée essen-



tielle, en particulier pendant les années d'adolescence de la Société.

L'action des Gouvernements s'exerce par l'intermédiaire de l'Agence Européenne pour l'Énergie Nucléaire, dont un Groupe spécial du Comité de Direction est compétent pour traiter des problèmes d'Eurochemic.

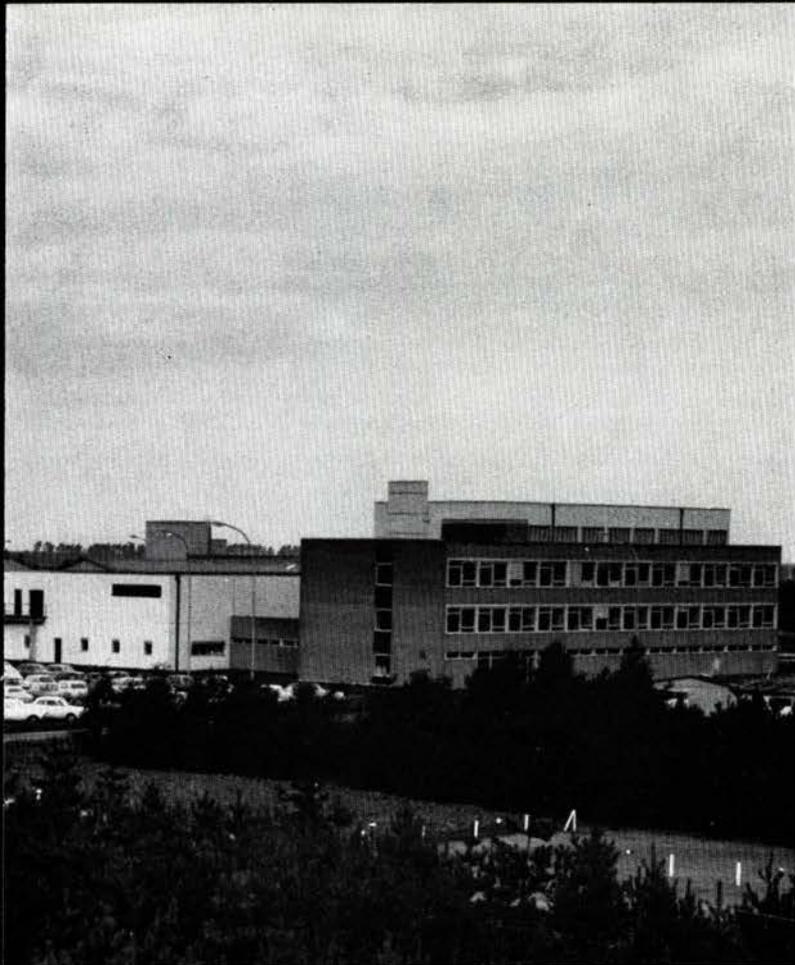
une usine de traitement polyvalente

L'usine d'Eurochemic est conçue pour traiter des combustibles provenant d'une large gamme de réacteurs des pays participants, qu'il s'agisse de centrales nucléaires de puissance ou de réacteurs de recherche. Les réacteurs actuellement en service ou en construction sont de types très divers et utilisent une grande variété d'éléments combustibles.

L'usine d'Eurochemic, qui est en mesure de traiter des éléments combustibles d'une grande diversité, est donc une usine polyvalente, la seule de ce type.

L'usine d'Eurochemic a été conçue pour assurer une capacité de retraitement de quelque 350 kg par jour, de combustible à uranium naturel ou faiblement enrichi, contenant moins de 5 % d'U 235, ou 10 kg environ de combustible à uranium hautement enrichi. Les caractéristiques techniques de l'usine permettent de traiter de nombreux types de combustibles qui varient par leur taille, leur composition et leur gainage.

Cependant les installations d'Eurochemic ne sont pas destinées uniquement à retraiter les combustibles utilisés et à fournir aux usagers des pays participants les matières fissiles récupérées. Leur



exploitation doit également permettre de fournir aux actionnaires une expérience économique du retraitement et de jouer le rôle de centre de formation, non seulement pour les ingénieurs de la société mais également pour les stagiaires envoyés pour de courtes périodes.

où en sont les travaux d'Eurochemic ?

Entreprise entièrement nouvelle, Eurochemic a dû commencer par former une équipe de techniciens recrutés dans les pays participants. Deux ans ont été nécessaires pour la mise au point des plans des installations et c'est en décembre 1961 qu'a commencé la construction du laboratoire de recherche et du bâtiment de retraitement.

Actuellement la situation est la suivante : le laboratoire de recherche est en service depuis le milieu de 1963 ; les bâtiments auxiliaires (bureaux, ateliers d'électronique et de mécanique, centrale électrique, bâtiments pour l'air comprimé et le traitement des eaux, etc.) sont également achevés. Dans le bâtiment principal lui-même, les unités de réception et de stockage sont terminées et l'équipement des unités de traitement est très avancé, les premiers essais de retraitement seront effectués en 1965 et l'usine commencera de fonctionner en 1966.

La réalisation des travaux de construction à Mol a elle-même constitué une expérience réunissant l'industrie européenne à l'échelle la plus large. Une douzaine de bureaux d'étude ont coopéré à l'établissement de projets détaillés et à l'organisation des travaux en qualité d'architectes industriels ; les marchés de travaux et de fournitures, au nombre de 500

environ pour toute l'usine, ont été répartis entre les firmes des pays participants après que des appels d'offre aient été lancés sur le plan international.

Parallèlement aux travaux de construction de l'usine, Eurochemic a entrepris un vaste programme de recherches sur les problèmes technologiques et scientifiques posés par le retraitement. Les techniques à utiliser ont été mises au point et essayées expérimentalement en laboratoire. Plusieurs installations pilotes, en particulier des unités de dissolution et d'extraction ont été construites en grandeur nature afin d'éprouver les possibilités des installations réelles de l'usine. A un stade plus avancé, les recherches seront consacrées aux problèmes d'exploitation et à la question du stockage permanent des déchets radio-actifs.

De plus, les travaux de recherche ne se sont pas limités aux impératifs de l'usine elle-même, mais ils ont également complété les programmes des centres nationaux de recherche nucléaire des pays participants. Tous les résultats de ces travaux sont communiqués aux actionnaires et sont ainsi mis à la disposition des institutions de recherche et de l'industrie des pays participants.

les perspectives d'avenir

A l'époque de la discussion des avant-projets de l'usine d'Eurochemic, on prévoyait que dès les années 1960 la demande en combustibles à retraiter, provenant des réacteurs des pays participants, s'établirait autour d'une centaine de tonnes de combustibles par an. En fait, il s'est avéré que la demande était sensiblement plus faible et c'est seulement aujourd'hui, vers la fin de 1964, que les premiers besoins de retraitement se font sentir.

Il est heureux de constater qu'Eurochemic commencera à fonctionner au moment où il faudra faire face à ces besoins. Ainsi, alors que les travaux d'équipement à Mol sont pratiquement achevés, les experts de la Société établissent déjà les plannings d'exploitation pour la période de démarrage et les premières années d'exploitation. Un contrat type de retraitement a été élaboré et des négociations se poursuivent avec un certain nombre d'exploitants de réacteurs désireux d'envoyer des combustibles pour retraitement à Eurochemic. Il est prévu que les premiers contrats seront signés avant la fin de l'année.

Pendant ce temps, les travaux de recherche et de mise au point se poursuivent dans les laboratoires de la Société, en vue d'améliorer les procédés utilisés ou de les adapter pour le traitement d'une plus grande variété d'éléments de combustibles. Parmi les nouveaux procédés mis au point, celui de la purification finale du plutonium promet d'être particulièrement intéressant.

Voici déjà cinq ans qu'Eurochemic a été créée ; les efforts principaux de ces cinq années ont été consacrés à la réalisation de ces installations industrielles et de recherche qui, dans un proche avenir, permettront à la Société d'atteindre l'ensemble des objectifs qui lui ont été assignés.

PROBLEMES ET POLITIQUES

La connaissance des problèmes économiques d'un pays permet parfois de mieux pénétrer ceux d'un autre pays, même si le contexte dans lequel se posent ces problèmes, voire leur nature même, sont différents. Il est également possible que les solutions apportées dans un cas soient parfaitement applicables à un autre cas. Le Comité d'Examen des Situations Economiques et des Problèmes de

LE PROBLEME

Un pays donné peut-il financièrement soutenir pendant une longue période de temps un programme de développement comportant des investissements dont le montant excède l'épargne intérieure? Dans quelles conditions une telle ligne d'action est-elle raisonnable?

LES FAITS

Pendant la période d'après-guerre, le Gouvernement norvégien a encouragé un niveau d'investissements extrêmement élevé. Au cours de la dernière décennie, les investissements ont absorbé en moyenne 30 % du PNB contre 20 % dans l'ensemble des pays européens Membres de l'OCDE. Les investissements ont été dans une large mesure consacrés au remplacement de quelques-unes des activités exportatrices traditionnelles de la Norvège (la chasse à la baleine, la pêche et la sylviculture) dont l'expansion s'est trouvée entravée du fait de l'insuffisance des ressources naturelles dont elles dépendent.

Deux branches de l'industrie ont été l'objet de soins particuliers : les transports maritimes d'une part et, d'autre part, les industries fortes consommatrices d'énergie qui peuvent tirer avantage des disponibilités considérables de la Norvège en énergie hydro-électrique (électrochimie, aluminium, acier, nickel et cuivre). Ce sont également des industries à forte proportion de capital.

Pour se procurer les fonds nécessaires, les autorités se sont efforcées, de propos délibéré, de compléter l'épargne intérieure par des importations de capitaux étrangers. De 1950 à 1960, ces importations de capitaux ont représenté le dixième environ de la formation de capital fixe; immédiatement après 1960, ce pourcentage est passé à 20 %. Le secteur privé a été encouragé à chercher à l'étranger des sources de financement à long terme; le Gouvernement a contracté des emprunts auprès de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et a fait appel aux marchés étrangers de capitaux.

LES RISQUES

Ces emprunts continus à l'étranger ne risquent-ils pas de devenir à l'avenir de plus en plus difficiles? Cette dépendance à l'égard de l'étranger ayant pris un caractère structural, pourra-t-on renoncer facilement à cette source de financement des investissements?

La balance des paiements courants accuse un déficit constant qui a atteint au cours des dernières années 3 % du PNB. Ce déficit a été largement couvert par les importations de capitaux; mais ces emprunts continus à l'étranger ne risquent-ils pas de compromettre l'équilibre de la balance globale des paiements en rendant nécessaire le remboursement de créances et le paiement d'intérêts trop lourds?

LES COMMENTAIRES DU COMITE

Se demander si la Norvège doit ou non axer sa politique sur des importations continues de capitaux, conduit à s'interroger sur les besoins de l'économie intérieure, sur le service de la dette extérieure et sur les possibilités qui s'offrent à la Norvège de se procurer à l'extérieur des moyens de financement à des conditions raisonnables.

On peut faire valoir que la Norvège, pays industrialisé dont le revenu par habitant est élevé, devrait être en mesure de financer ses investissements par l'épargne intérieure. Etant donné, toutefois, la structure particulière de l'économie, notamment l'importance du secteur des transports maritimes et la forte proportion de capital qu'exige l'expansion de l'industrie, un tel argument ne tient pas compte des réalités.

Si, selon toute probabilité, le volume de l'épargne intérieure, encore que relativement élevé, ne permet pas de poursuivre la mise en valeur rapide des ressources nationales du pays, il semble logique de continuer à emprunter à l'étranger. L'accroissement consécutif de la dette extérieure ne devrait pas être un sujet de préoccupation si les projets d'investissements auxquels il correspond sont suffisamment rémunérateurs pour permettre d'assurer le service de la dette ainsi contractée sans

UES A L'ORDRE DU JOUR

Développement de l'OCDE tient compte de ces faits au cours de son Examen annuel de la situation économique de chaque pays Membre. Sous cette rubrique, nous publierons de temps à autre le résumé d'une étude effectuée par le Comité sur la situation économique d'un pays Membre pris en particulier. Le texte ci-dessous a été établi d'après l'Examen de la Norvège pour 1964.

imposer une charge supplémentaire au reste de l'économie. Il importe toutefois de maintenir les importations de capitaux à un niveau tel que l'économie intérieure ne soit pas soumise à des pressions inflationnistes; s'il est vrai qu'un apport de capitaux crée des conditions favorables à l'accroissement de la demande sans compromettre l'équilibre de la balance extérieure, il contribue aussi à renforcer la pression qui s'exerce sur les ressources intérieures, en particulier sur le marché du travail, rendant ainsi plus difficile la stabilisation des coûts et des prix.

Depuis la guerre, le déficit de la balance courante est très largement attribuable aux importations nettes de navires; les deux tiers environ de la dette extérieure nette concernent les transports maritimes. Le déficit de la balance des paiements courants et l'importance de la dette contractée auprès de l'étranger ont en un sens la même origine; en effet, l'achat de navires à l'étranger est généralement financé à l'aide d'emprunts extérieurs contractés par les armateurs eux-mêmes (en particulier, l'achat de pétroliers doit être, conformément à la réglementation actuelle des changes en Norvège, totalement financé par des capitaux étrangers pour une période de cinq ans).

En outre, le paiement du capital et des intérêts est commandé directement par les recettes que les navires permettent de réaliser à l'étranger. Au moment de leur livraison aux armateurs norvégiens, ces navires font généralement l'objet de contrats à long terme qui assurent leur amortissement en huit à dix ans.

C'est pourquoi, dans ce secteur, ni la nécessité de se procurer des devises pour financer les importations de navires, ni les besoins en devises qu'implique le service de la dette extérieure ainsi contractée, ne constituent une charge pour le reste de l'économie ou un problème pour la politique économique. L'augmentation de la dette extérieure du secteur des transports maritimes étant aussi directement liée à une augmentation des recettes réalisées à l'étranger sur les invisibles, l'accroissement des obligations au titre du service de la dette ne devrait pas être une source de préoccupation.

Le principal problème qui se pose en matière de politique économique a trait aux besoins d'emprunts qui ne sont pas couverts par les crédits nets au titre des transports maritimes. On a récemment chiffré ces besoins à environ 100 millions de dollars en moyenne par an, ce qui ne semble pas considérable par rapport aux dimensions de l'économie intérieure, puisque ce montant représente 1,5 % du PNB, 4,5 % des recettes courantes

en devises et 20 % environ des réserves de change. Il ne semble pas non plus excessif par rapport à la capacité d'emprunt de la Norvège à l'étranger.

Toutefois, les entrées de capitaux des toutes dernières années ont, dans une large mesure, revêtu la forme de crédits bancaires à court terme. On ne dispose pas de statistiques indiquant la part respective des capitaux à court terme et à long terme dans les importations totales de capitaux mais, pour l'ensemble des années 1961-1962, les opérations d'emprunt à l'étranger des banques commerciales, qui portent pour une très large part sur des capitaux à court terme, se sont élevées à plus de 100 millions de dollars, soit la moitié environ des entrées totales de capitaux (non compris les crédits au titre des transports maritimes). Bien que, selon toute probabilité, une proportion importante de ces prêts à court terme puissent normalement être renouvelés, il semblerait souhaitable, du point de vue de la situation des liquidités, de chercher, plus qu'on ne l'a fait depuis quelques années, à se procurer des moyens de financement à long terme. Les pouvoirs publics, reconnaissant le bien-fondé de cette théorie, ont appliqué depuis deux ans une politique plus restrictive à l'égard des opérations d'emprunt à court terme des banques.

Il est difficile de juger des possibilités qui s'offrent à la Norvège d'accroître ses importations de capitaux à long terme. Les besoins d'emprunt de l'économie norvégienne sont certes insignifiants comparés à l'ampleur des courants internationaux de capitaux à long terme. Ils peuvent assurément être couverts en partie par des investissements étrangers directs; bien que les statistiques actuelles sur les importations de capitaux soient incomplètes, les données dont on dispose donnent à penser que la Norvège a bénéficié dans le passé d'apports assez réguliers de capitaux de ce type, principalement destinés à appuyer l'expansion des industries consommant une forte proportion d'énergie. De même, à plus long terme, il semble que la Norvège puisse raisonnablement tabler sur la possibilité de se procurer à l'étranger un volume croissant de capitaux à intérêt fixe. Toutefois, pour les toutes prochaines années, les perspectives sont peut-être plus incertaines, en raison des tendances et des restrictions qui existent sur les places financières des États-Unis et de l'Europe. Étant donné ces incertitudes, il semblerait peu sage de fonder la politique économique sur une augmentation des entrées de capitaux à long terme; il serait probablement prudent de chercher à réduire quelque peu les besoins structurels de capitaux étrangers.

Pour une productivité accrue des travailleurs âgés : l'aménagement des postes de travail

En proportion de la population active totale, les personnes âgées constituent un groupe de plus en plus important. Ce groupe, par ses connaissances et son expérience, apporte une contribution notable à la production et à l'effort entrepris en vue de la réalisation de l'objectif de croissance des pays Membres de l'OCDE.

Une politique active de main-d'œuvre ne peut être menée à bien que si l'on utilise effectivement ce groupe de travailleurs, dans leur intérêt propre et dans celui des différentes communautés nationales. Le Comité de la Main-d'Œuvre et des Affaires Sociales de l'OCDE a entrepris dans ce sens, depuis plusieurs années déjà, une action d'ensemble.

Les formes de cette action sont diverses. Ainsi la Conférence organisée à Londres en septembre 1964 par l'OCDE a mis en relief la nécessité de deux séries d'études, l'une sur les méthodes de formation des travailleurs âgés et l'autre sur l'aménagement des postes de travail en vue de maintenir le rendement des travailleurs tout au long de leur vie professionnelle. Un rapport de Stephen Griew, de la Faculté de Psychologie de l'Université de Bristol, actuellement Professeur à l'Université de Otago (Nouvelle-Zélande) et Consultant de l'OCDE, vient de paraître sur cette dernière question, sous le titre « Aménagement des postes de travail ».

De nombreux travailleurs âgés, qui conservent leur emploi jusqu'à l'âge limite de la retraite, fournissent un travail aussi productif, sinon plus, que des travailleurs plus jeunes employés aux mêmes tâches. Mais il n'en est pas de même pour tous et les causes latentes de difficultés affectant les travailleurs âgés entraînent bien souvent une baisse de rendement non négligeable. Il existe des remèdes à cet inconvénient et parmi ceux dont le Comité de la Main-d'Œuvre et des Affaires Sociales de l'OCDE encourage l'application pratique, l'aménagement des postes de travail occupe une place de choix.

Des modifications et leurs résultats

Avec des modifications minimales, il est possible en effet d'obtenir des résultats surprenants. Ainsi, telle entreprise a fixé tous ses tours légers à pointes aux murs de l'atelier, et non plus au sol, en les faisant pivoter de 90°. Les mécaniciens d'un certain âge ont immédiatement senti la différence et l'on a enregistré, dans ce groupe, une diminution spectaculaire des douleurs dorsales et la rotation de la main-d'œuvre

antérieurement observée a pour ainsi dire disparu.

Dans une fabrique d'appareils de radio et de télévision, on a réussi à améliorer la performance d'un groupe d'inspecteurs âgés chargés du contrôle des circuits imprimés, en se bornant à leur fournir un stencil opaque comportant un petit nombre de perforations; ce stencil, posé sur le circuit à contrôler, évite aux inspecteurs d'être distraits par la masse de détails, sans intérêt pour eux, que présente le circuit et les aide ainsi à concentrer leur attention sur les éléments qu'ils ont à observer.

Dans une usine chimique, les magasiniers âgés arrivaient difficilement à soulever de leurs rayons des bonbonnes pesant jusqu'à 50 livres, afin d'en verser la quantité nécessaire de liquide chimique dans d'autres récipients. Cette difficulté était due probablement à un certain affaiblissement des capacités physiques des travailleurs âgés, qui ne pouvaient plus déployer des efforts musculaires intenses et de courte durée, et dont au surplus l'agilité diminuait. On a résolu très simplement ce problème, en plaçant les bonbonnes sur des supports basculants, après les avoir munies d'un dispositif de siphon.

Dans une autre entreprise, un goulot d'étranglement était constitué par un petit groupe d'ouvrières âgées de 50 à 60 ans, qui n'arrivaient pas à soutenir la vitesse de travail nécessaire à la productivité économique de l'usine;



il s'agissait pour elles de remplir de haricots des boîtes de conserves ; l'aménagement consiste à faire en sorte que les femmes âgées puissent garnir les boîtes sans avoir à se baisser pour ramasser les haricots.

Cette modification extrêmement simple « élimina complètement le goulot d'étranglement, tout en facilitant le travail de ces ouvrières. En fait, il atténua à tel point la fatigue engendrée par le travail qu'on a pu transférer quatre ouvrières à d'autres postes de l'entreprise sans que le travail en devienne plus pénible pour celles qui restaient », déclarait le directeur de l'entreprise.

Un industriel, fabriquant des produits alimentaires, précisait que, dans l'organisation du travail, il ne tenait pas seulement compte des travailleurs âgés mais se préoccupait aussi, d'une façon générale, d'atténuer la fatigue, de ménager le temps de réaction nécessaire, de réduire l'acuité visuelle exigée de l'ouvrier et tous facteurs qui ont une incidence sur le rendement.

Mais s'il est vrai que l'ensemble des ouvriers bénéficie de ces aménagements, les travailleurs âgés en sont pourtant les principaux bénéficiaires. La direction a veillé, en particulier, à ce que les ouvriers disposent de sièges et de repose-pieds adaptables et d'un éclairage suffisant. Le « facteur fatigue » a ainsi été réduit au maximum. On a également réglé avec soin la vitesse de la bande trans-

porteuse de façon à l'adapter aux possibilités des travailleurs et on a décidé d'utiliser des bandes transporteuses distinctes, fonctionnant à des vitesses différentes, selon qu'il s'agit de jeunes ouvriers ou d'ouvriers plus âgés.

Le groupe et ses problèmes

En répondant aux impératifs de l'ergonomie, c'est-à-dire en cherchant à adapter le travail à l'homme et, dans ce cas, en tenant compte des changements biologiques qui se produisent avec l'âge, les industriels peuvent améliorer de façon spectaculaire la productivité et l'adaptation professionnelle des travailleurs âgés. La question peut avoir d'importants prolongements, et cela pour deux raisons au moins.

En premier lieu, la population de la plupart des pays industrialisés compte une très forte proportion d'individus qui, parce qu'ils ont dépassé 45 ans, sont généralement considérés comme « âgés », et de nombreuses données tendent à prouver que c'est en effet vers cet âge que commencent à se faire sentir d'importants changements biologiques.

En second lieu, l'orientation prise par l'évolution tech-

nologique est contraire, en un sens, aux activités pour lesquelles les travailleurs âgés paraissent le mieux placés. Il semblerait logique que ces travailleurs soient avantagés par le développement de la mécanisation et de l'automatisation, mais il n'en est pas toujours ainsi. S'il est vrai que les progrès techniques libèrent les travailleurs de l'esclavage que représente le travail de force, ils créent parfois, pour les travailleurs âgés, plus de problèmes qu'ils n'en résolvent.

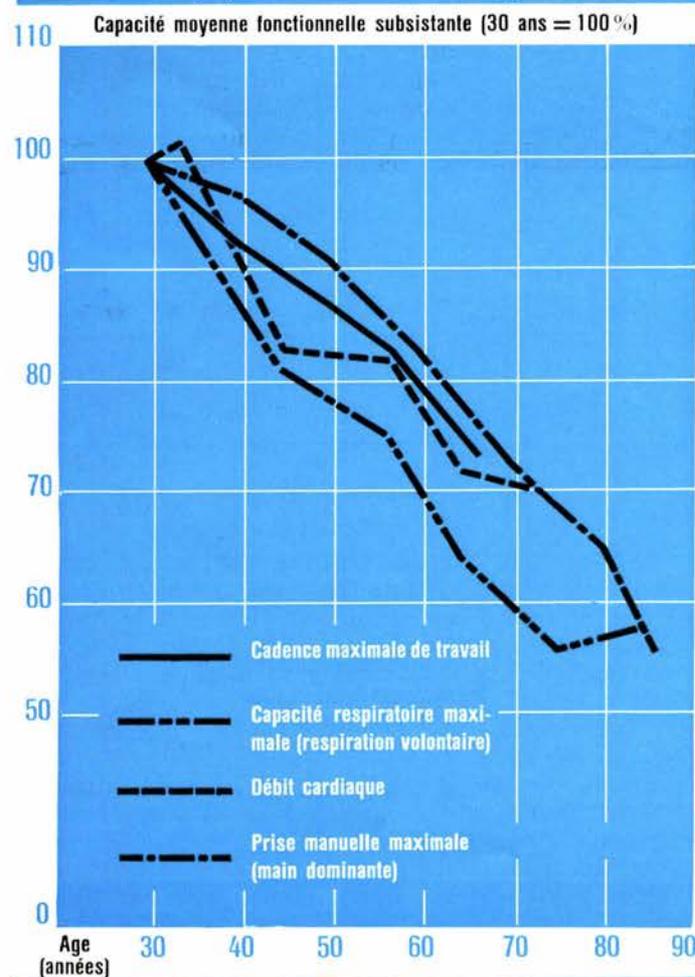
Ainsi les travaux physiques épuisants sont souvent remplacés par des tâches qui font essentiellement appel aux activités de perception ; l'outillage manuel cède fréquemment la place à de nouvelles machines-outils complexes, et la vitesse de travail est moins souvent déterminée par l'opérateur lui-même que par l'équipement dont il doit assurer le fonctionnement.

Reclassement et aménagement

Les nombreuses études effectuées sur le rendement en fonction de l'âge, sur l'absentéisme, sur la rotation de la main-d'œuvre, sur les accidents, ont confirmé que le vieillissement a d'importantes répercussions sur la productivité industrielle. Mais le degré d'affaiblissement du rendement dépend, dans une très large mesure,

POURCENTAGES DE VARIATION DE QUATRE FONCTIONS PHYSIQUES, SUIVANT LES AGES

(D'après Shock - 1962 - et d'autres)



de la nature de la tâche exécutée par le travailleur âgé.

Dans certains postes, le fléchissement est nul, alors qu'il risque d'être accentué dans ceux qui demandent aux travailleurs âgés des efforts qui dépassent leurs possibilités physiques et mentales. Deux solutions pour réduire dans ce cas la charge des travailleurs âgés : muter ceux-ci à des postes exigeant moins d'efforts ou modifier leur tâche de manière à éliminer les causes de fatigue excessive.

Le reclassement des travailleurs dans des postes moins pénibles est actuellement la solution la plus couramment adoptée dans l'industrie parce qu'elle paraît la plus simple et, en fait, elle constitue bien un moyen efficace de prolonger l'emploi de travailleurs vieillissants. Mais elle entraîne des inconvénients notables, pour les travailleurs eux-mêmes d'abord, qui subissent, dans la plupart des cas, une détérioration de leur situation matérielle et une impression de « déclassement », pour l'entreprise ensuite, dont la productivité ne peut que souffrir de ce sentiment de frustration. Il pourra même, par la suite, y avoir des difficultés à combler les vacances d'emplois qualifiés ainsi créées dans des postes où souvent l'habileté et l'expérience d'un ancien ouvrier sont nécessaires et utilisables à la seule condition de réformer les exigences de ces postes.

L'aménagement des postes de travail, lui, ne pose pas de tels problèmes. Mais pour arriver à « repenser » un poste de telle sorte que les travailleurs âgés soient capables de fournir le travail qu'il exige, il faut au préalable posséder deux catégories d'information.

En premier lieu, il est indispensable de savoir de quelle façon le vieillissement affecte la capacité de travail et les performances. En second lieu, il faut avoir le moyen d'identifier les caractéristiques qui, dans un poste donné, nuisent vraisemblablement aux performances des travailleurs âgés. Dès lors que l'on possède ces deux catégories d'information, il est très peu de postes qui résisteront aux tentatives de modification visant à les adapter aux travailleurs âgés.

Ceux qui, néanmoins, s'avéreront réfractaires à tout aménagement seront ceux qui obligent l'homme à travailler, pendant des temps prolongés, à la limite de ses forces ou au voisinage de cette limite, ou même à la dépasser pendant des temps très brefs. Cette situation, fréquente dans le domaine du sport, est en fait extrêmement rare dans celui de l'industrie. A noter que les sportifs de compétition sont considérés rapidement comme âgés, parce que dès le plus jeune âge ils utilisent leurs forces au maximum et n'ont plus de réserves pour continuer.

L'analyse des postes

Les différences individuelles jouent un rôle majeur dans le phénomène de vieillissement : aux différences individuelles initiales (d'aptitudes, de niveau de connaissances et de personnalité) s'en superposent de nouvelles, dues à la manière dont chaque sujet résiste aux atteintes de l'âge. Toute décision devrait tenir compte de ces différences individuelles ainsi que des variations de la « capacité de travail » dues à l'âge.

Mais une des conditions essentielles de l'aménagement approprié d'un poste reste la connaissance des difficultés particulières de ce poste.

Il existe toutes sortes de systèmes d'analyse des postes, depuis ceux qui constituent une simple adaptation des techniques d'études des méthodes et qui visent à décrire les mouvements que les opérateurs sont effectivement

appelés à effectuer, jusqu'aux schémas très poussés qui décrivent de façon très détaillée les charges sensorielles et perceptives imposées à cet opérateur, ainsi que les agressions du milieu ambiant auxquelles son travail l'expose.

Bien des méthodes fréquemment utilisées exigent un niveau de connaissances, un entraînement et souvent un matériel qui risquent de faire défaut à la plupart des entreprises. D'autres systèmes permettent une analyse des tâches moins détaillée mais cependant valable. Un premier groupe s'attache principalement au poste de travail lui-même, soit en définissant la totalité des aptitudes, traits de caractère, qualifications et connaissances nécessaires, soit en se limitant aux exigences physiques des postes de travail. Un second groupe étudie au contraire les postes à partir des caractéristiques de la main-d'œuvre qui y est affectée, soit en procédant à une comparaison critique entre les travailleurs qui réussissent dans un poste et ceux qui y échouent, soit en effectuant une analyse critique des incidents techniques survenus dans les différents postes.

L'allégement des tâches

Stephen Griew préconise pour sa part, en matière d'aménagement des postes de travail, une approche essentiellement « thérapeutique » : lorsqu'un travailleur âgé se plaint d'éprouver des difficultés ou que sa production tombe au-dessous du niveau admissible, il y a lieu de reconsidérer sa tâche pour en éliminer les caractéristiques qui exigent de lui des efforts dont il n'est pas capable.

Cependant, l'intérêt préventif de l'aménagement des postes n'est pas moins évident. C'est en se demandant, avant que n'apparaissent les difficultés, si les tâches sont bien adaptées aux travailleurs âgés que l'on réussira le mieux à éviter lesdites difficultés. Cette approche préventive ne sert pas seulement les intérêts du travailleur

âgé lui-même, mais incontestablement aussi ceux du travailleur plus jeune, et également de l'employeur.

En « repensant » toutes les tâches de telle sorte qu'elles soient adaptées aux possibilités des travailleurs d'un certain âge, on diminuera nécessairement la tension de l'ensemble du personnel et, bien que l'effet obtenu ne puisse sans doute être aussi marqué que dans le cas des travailleurs âgés, il est probable que l'on améliorera du même coup l'efficacité de la main-d'œuvre plus jeune.

Les avantages obtenus ne doivent d'ailleurs pas être considérés sous le seul angle du rendement. L'allégement des tâches résultant de l'aménagement des postes de travail procurera souvent des avantages d'un caractère moins tangible et moins direct. Par exemple, on pourrait s'attendre à ce que la rotation de la main-d'œuvre plus âgée diminue, à ce que les accidents se fassent plus rares et à ce que les absences pour raisons de santé soient moins fréquentes.

En outre, il est probable que le moral du personnel y gagnera, et que ce personnel se convaincra que ses intérêts sont pris en considération ; les avantages d'un tel état de choses sont incontestables, même s'il est impossible, dans l'ensemble, de les chiffrer.

Sur un plan social plus large, l'adaptation des tâches aux capacités des travailleurs contribue, dans une certaine mesure, en diminuant les tensions et la fatigue, à améliorer la santé et, bien que l'on ne puisse demander aux industriels de considérer la réalisation de cet objectif comme leur fonction première, on peut penser qu'ils se féliciteront de cette conséquence indirecte de leurs efforts vers une plus grande efficacité.

Les firmes qui ont déjà entrepris l'aménagement des postes de travail des vieux travailleurs, soit dans le cadre d'un programme général, soit individuellement, pourraient contribuer à l'augmentation des connaissances en invitant des ergonomistes, des psychologues et des chercheurs à publier dans la presse technique spécialisée le résultat de leurs expériences afin d'en élargir le champ d'action dans ce domaine.

CARACTÉRISTIQUES DES POSTES DE TRAVAIL POUVANT ÊTRE AMÉNAGÉS POUR FACILITER LE TRAVAIL DES PERSONNES AGÉES

A. AMBIANCE DE TRAVAIL

1. Excès de chaleur ou d'humidité.
2. Pollution atmosphérique.
3. Mauvais éclairage ; sources d'éblouissement.
4. Bruit trop intense.



B. CONCEPTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DES LIEUX DE TRAVAIL

1. Équipement ou matériel obligeant à rester longtemps penché, courbé, en élévation, etc.
2. Obligation pour l'opérateur de supporter sans aide le poids de l'outillage ou d'une partie du corps.
3. Activité visuelle ou auditive intense.

4. Obligation d'effectuer des discriminations fines.

5. Dispositifs d'information complexes, ambigus ou « peu naturels ».
6. Très faibles tolérances d'erreur.
7. Objets risquant de provoquer des heurts, faux pas, etc.



C. ORGANISATION DU TRAVAIL

1. Vitesse de travail non déterminée par l'opérateur lui-même (cadences).
2. Effort demandé à la mémoire à court terme.
3. Pointes occasionnelles de travail extrêmement pénibles.
4. Travail pénible continu.
5. Faible fréquence des temps de repos.

D. COMBINAISONS DE CARACTÉRISTIQUES QUI POURRAIENT DONNER LIEU À RÉAMÉNAGEMENT

1. Travail pénible continu en ambiance très chaude.
2. Travail impliquant une activité visuelle intense ou des discriminations fines dans des locaux mal éclairés ou en présence d'une source éblouissante.
3. Travail pénible continu à cadence déterminée.
4. Dispositifs d'information complexes qui doivent être déchiffrés à des vitesses non déterminées par l'opérateur.
5. Nécessité de maintenir un haut degré d'exactitude dans un travail à cadence fixe.
6. Obligation de répondre à des instructions ou signaux auditifs en milieu excessivement bruyant.

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN YOUGOSLAVIE

par le Dr. Ivica MARINIĆ

Secrétaire général du Conseil fédéral pour la coordination des recherches scientifiques de la République Socialiste Fédérative de Yougoslavie

Jusqu'en 1957, il n'existait en Yougoslavie, au niveau fédéral, aucun organisme chargé de diriger et d'organiser sur une grande échelle les activités scientifiques de recherche. Mais à cette date fut décidée la création du Conseil fédéral et, immédiatement après, celle des Conseils des Républiques pour le travail scientifique (la RSFY groupe six Républiques socialistes). La Loi sur l'organisation du travail scientifique qui instituait ces Conseils s'est pourtant trouvée rapidement dépassée, de même que l'organisation qu'elle établissait, par le niveau de développement atteint dans la recherche scientifique.

C'est pourquoi la nouvelle Constitution yougoslave promulguée au début de 1964 a institué un Conseil fédéral pour la coordination des recherches scientifiques. Comme son nom l'indique, ce Conseil a pour tâche de coordonner les recherches scientifiques dans le cadre fédéral en contrôlant et en animant les divers organismes s'occupant de recherche. La structure du Conseil a été déterminée en fonction de ses tâches. C'est ainsi qu'il groupe un certain nombre de conseils ou commissions spécialisés pour les sciences sociales, les sciences fondamentales, l'électricité, la mécanique et les communications, la technologie chimique et la métallurgie, la géologie et les mines, l'économie hydraulique et les travaux publics, les recherches médicales, les recherches agroforestières, la collaboration scientifique internationale.

Le Conseil comprend 27 membres nommés par le Gouvernement : le Président, qui est membre du cabinet restreint du Gouvernement et Président de la Commission fédérale pour l'énergie nucléaire, le Secrétaire général, six représentants des Républiques socialistes, douze travailleurs scientifiques de haut niveau et sept représentants des forums et institutions fédéraux responsables pour la recherche au niveau fédéral (voir ci-contre l'organigramme du Conseil).

Le Conseil se réunit en séances de travail, étudie les propositions des conseils scientifiques dans les différentes branches scientifiques, propose au Gouvernement des mesures et des méthodes pour la bonne exécution des travaux de recherche scientifique au niveau fédéral, assure la coordination des recherches avec les Républiques socialistes ainsi qu'avec les organismes responsables au niveau fédéral pour des activités de recherche définies. Le travail de recherche scientifique dans les différentes Républiques socialistes est effectué par les Conseils des Républiques ou par des organismes similaires, dont la forme d'organisation est conditionnée par le développement et le caractère particulier de chaque République, les Conseils des Républiques ayant au contraire une forme administrative fixe.

Naissance et développement de la recherche

Ainsi a pu être donnée à la recherche scientifique une impulsion nouvelle, à la mesure des besoins du pays qui sont considérables. En Yougoslavie, le travail de recherche scientifique n'a pas une longue tradition, comme c'est le cas dans certains pays européens économiquement développés. Jusqu'à la deuxième guerre mondiale, l'activité de recherche dans les Universités, les Académies et quelques instituts de peu d'importance et non équipés — agricoles pour la plupart — n'avait aucune influence sur l'ensemble de l'économie nationale ni, à plus forte raison, sur l'industrie non développée de la Yougoslavie de cette époque.

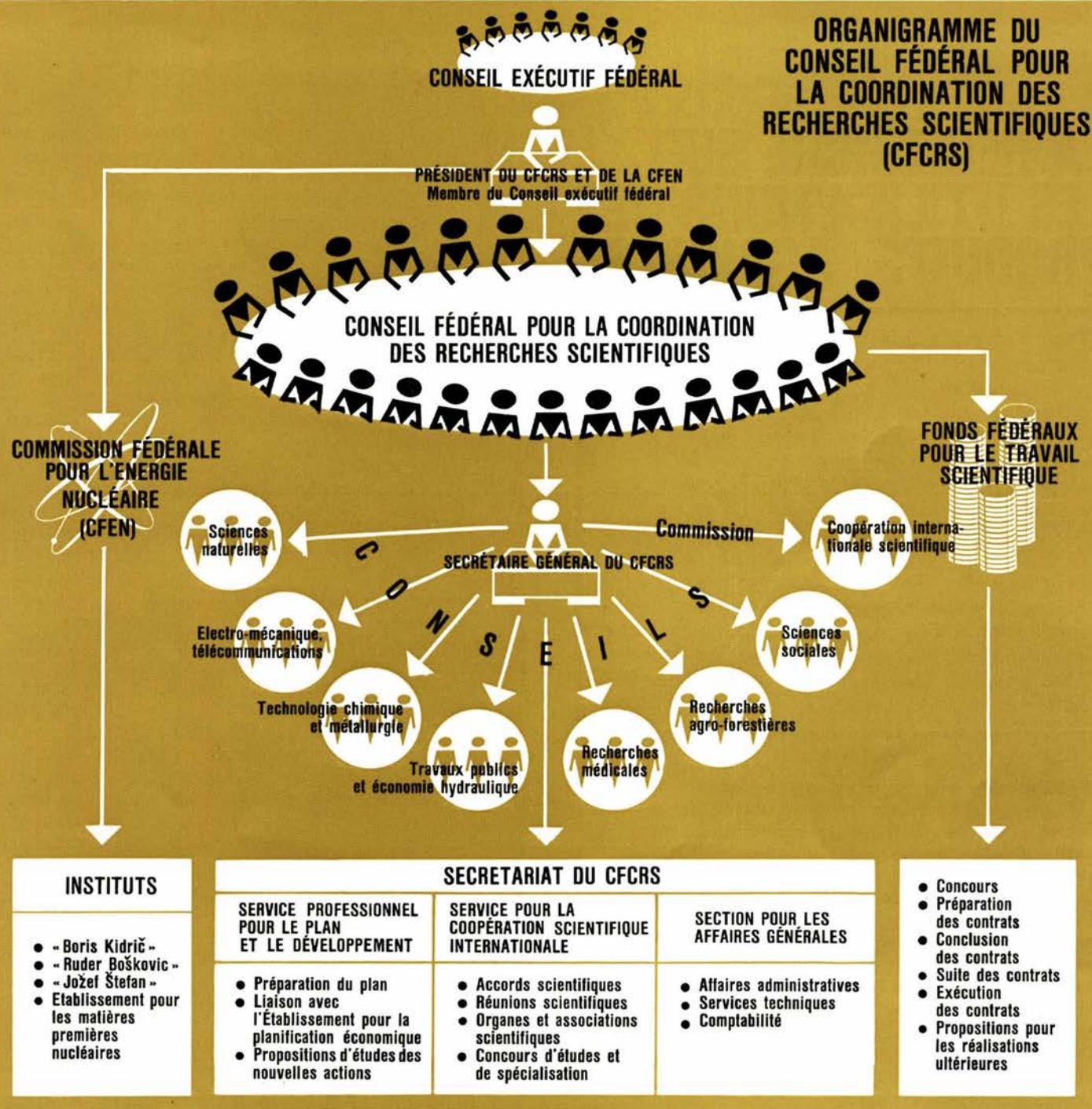
Au cours des années d'après-guerre, le développement économique de la Yougoslavie s'est effectué à une cadence accélérée. Il a fallu élargir la base institutionnelle du travail de recherche et prendre des mesures pour organiser une activité planifiée de recherche. Une place particulière revient à ce titre à la Commission fédérale pour l'énergie nucléaire, fondée en 1955. C'est par la création des instituts nucléaires — Boris Kidric à Vinca, Rudjer Boskovic à Zagreb et Jozef Stefan à Ljubljana, que les conditions nécessaires à un travail scientifique de recherche ont été obtenues. Très bien équipés, ils ont par ailleurs joué un rôle important dans la formation des cadres de la recherche scientifique.

Actuellement, il existe en Yougoslavie trois catégories d'établissements de recherche : les instituts indépendants, les instituts des organismes économiques et les instituts universitaires. Les collaborateurs des instituts et des autres organismes de recherche sont, outre les chercheurs qu'ils emploient en permanence, des professeurs d'Universités et autres travailleurs scientifiques, engagés en qualité de collaborateurs extérieurs ou de conseillers scientifiques, surtout dans les instituts de recherche économique.

L'élargissement soudain de la base institutionnelle du travail de recherche a été à l'origine d'un certain nombre de faits défavorables, comme le trop grand nombre d'instituts, le manque d'équipement et de cadres qualifiés, enfin l'insuffisance des contacts avec l'industrie, surtout en ce qui concerne les instituts universitaires. C'est là un problème auquel le CFCRS s'est trouvé confronté et qui est actuellement en cours de solution.

Les moyens financiers affectés à la recherche étaient autrefois tout à fait insignifiants et ne faisaient l'objet d'aucun contrôle systématique, sauf pour le financement des recherches nucléaires. L'économie ne faisait aucune place à la recherche. En 1960 ont été institués les Fonds

ORGANIGRAMME DU CONSEIL FÉDÉRAL POUR LA COORDINATION DES RECHERCHES SCIENTIFIQUES (CFCRS)



fédéraux et, un peu plus tard, les Fonds des Républiques pour le travail scientifique. Le but de ces Fonds était de mettre au point la planification du financement de la recherche dans les domaines d'importance primordiale pour le développement du pays. Les programmes de financement des Fonds sont établis sur les directives du CFCRS. Au cours d'une première période, on a procédé presque exclusivement au financement des recherches industrielles et des recherches effectuées dans les instituts s'occupant de problèmes économiques. Ainsi a été obtenu un accroissement considérable des moyens de l'économie. Le choix des recherches à entreprendre a donné lieu à des difficultés. Désormais, seuls les projets importants de recherche ayant une signification sur le plan fédéral et les recherches fondamentales auxquelles ne s'intéressent directement ni les responsables de l'économie ni les autres institutions du pays seront financés sur les fonds sociaux. La possibilité d'une attribution automatique, liant l'importance des moyens financiers attribués à la recherche au niveau de développement économique du pays est à l'étude.

Les travailleurs scientifiques yougoslaves participent activement aux réunions scientifiques internationales et organisent de telles réunions dans le pays. La Yougoslavie est membre de nombreux organismes internationaux traitant de problèmes de science et de recherche scientifique. L'échange de travailleurs scientifiques avec les autres pays est d'une importance primordiale, surtout avec ceux qui ont atteint un plus haut niveau de développement que la Yougoslavie, car de cette manière on peut utiliser les expériences acquises et tirer parti des réalisations technologiques et scientifiques de ces pays. Mais dans toutes les formes du travail de recherche scientifique, on s'efforce aussi de venir en aide aux pays en voie de développement dont le niveau est inférieur à celui de la Yougoslavie. De même, la Yougoslavie participe activement, entre autres, aux travaux de certains Comités de l'OCDE, notamment du Comité de la Recherche Scientifique et du Comité du Personnel Scientifique et Technique, qui ont apporté à la Yougoslavie, dans de nombreux aspects du travail de recherche scientifique sous toutes ses formes, une aide utile et efficace.

LA RECHERCHE SUR LES UTILISATIONS DES PRODUITS AGRICOLES

Depuis un quart de siècle, le Canada et les États-Unis ont eu à faire face à d'énormes excédents de produits agricoles. Certains pays d'Europe sont aujourd'hui touchés par le même grave problème économique. Dans ces deux zones, il est à craindre que l'accroissement continu de la production agricole n'aggrave et ne généralise la situation actuelle. Pour contribuer à résorber ces excédents, la recherche de nouvelles utilisations des produits agricoles s'impose. Cette recherche comporte deux aspects : d'une part l'invention d'utilisations industrielles pour les produits agricoles, d'autre part la mise au point de nouveaux produits d'alimentation humaine ou animale et de nouvelles présentations de produits existants. Le Comité de l'Agriculture de l'OCDE se préoccupe de ces deux aspects.

Transformer le blé en caoutchouc, la canne à sucre en panneaux isolants, la graisse animale en détergents, les pommes de terre en textiles, ce sont, parmi bien d'autres, des opérations techniquement possibles et qui ont été expérimentées. Le but visé par les chercheurs qui les ont mises au point était de trouver de nouvelles utilisations pour les produits agricoles, dont les excédents s'accroissent de jour en jour dans un nombre toujours plus grand de pays développés.

Le consultant de l'OCDE chargé d'étudier l'ensemble de la question de la recherche sur les utilisations, le Dr G.E. Hilbert, Directeur de la Division des Recherches à l'Étranger et des Programmes Techniques, Service de la Recherche Agricole au Département de l'Agriculture des États-Unis, indique dans le rapport qu'il a rédigé à la suite de cette étude que l'apparition de ces excédents a d'abord donné l'idée de diriger les recherches vers la mise au point d'utilisations industrielles qui permettraient de les écouler. On a fait valoir que l'estomac humain n'étant pas élastique, le seul marché capable d'absorber ces excédents de produits alimentaires et agricoles était le marché industriel, en pleine expansion. L'idée vient du succès extraordinaire avec lequel la pétrochimie et la carbochimie ont élaboré, à partir de combustibles fossiles, des produits nouveaux ou synthétiques pouvant remplacer ceux que l'on tire traditionnellement des matières premières agricoles. Puisque ces produits peuvent être obtenus à partir du charbon et du pétrole, on s'est demandé pourquoi on ne chercherait pas à les obtenir à partir de produits agricoles.

QUATRE GRANDS LABORATOIRES AMERICAINS

C'est ainsi qu'ont été lancés au Canada et aux États-Unis d'importants programmes de recherche sur les utilisations industrielles des denrées agricoles. Ces programmes ont été mis en route il y a environ vingt-cinq ans. Une grande variété

de produits agricoles ont fait l'objet de telles recherches. Aux États-Unis, l'attention a porté principalement sur le blé, les fèves de soja, les semences de coton, les produits laitiers, les graisses animales, les produits de la volaille, les fruits et légumes, la luzerne, les déchets agricoles comme la paille de blé et les épis de maïs. D'autres recherches ont été faites sur la viande, les cuirs et peaux, la laine, les graines de lin et de ricin, la noix d'abrasin, les arachides, le tabac, le sucre de canne, les betteraves sucrières, le miel, le sirop d'érable et les plantes fourragères.

Ces études sont effectuées par les *Utilization Research Divisions* du Département de l'Agriculture des États-Unis qui sont au nombre de quatre : *Eastern* (EURD), *Northern* (NURD), *Southern* (SURD) et *Western* (WURD) *Utilization Research Division*. Ces quatre grands laboratoires régionaux de recherche, dotés de ressources importantes — la totalité de la recherche sur les utilisations occupe un effectif de 1 800 chercheurs et représente une dépense annuelle de 24 millions de dollars — se consacrent aussi bien au domaine de l'alimentation humaine et de l'alimentation animale qu'à celui des utilisations industrielles. Dans ce dernier domaine, ils ont obtenu des résultats très importants. C'est ainsi que pour les graisses et huiles, la EURD, à la suite de ses recherches sur les acides gras et leur conversion en détergents, a permis l'expansion du marché de ces acides gras dont la production est aujourd'hui de quelque 700 millions de livres par an. Elle a également obtenu des graisses animales et huiles végétales modifiées (époxydées) qui constituent d'excellents stabilisants de plastifiants pour les résines plastiques contenant du chlore. La NURD a ouvert aux huiles de soja et de lin de nouveaux débouchés en mettant au point la production d'acides dibasiques utilisés pour chauffer les matériaux de fermeture hermétique des emballages, pour épaissir les peintures au gel, etc. La SURD a créé un nouveau type de produits, les acétoglycérides, qui sont utilisés dans l'industrie des cosmétiques et peuvent servir comme enduit protecteur et comme composant des emballages des denrées alimentaires. Elle a également mis au point de nouveaux types d'équipement pour le traitement du coton. La WURD a trouvé de son côté une méthode de traitement chimique de la laine qui améliore la résistance des tissus de laine au rétrécissement et au salissement.

LE DEBOUCHE LE PLUS RENTABLE : L'ALIMENTATION

Pour contribuer à résoudre le problème des excédents agricoles, les chercheurs se sont d'abord tournés vers les utilisations industrielles des produits agricoles. Mais le grand problème qui se pose alors est celui de la rentabilité. La plupart des produits industriels que l'on peut tirer des denrées alimentaires peuvent être fabriqués plus économiquement à partir de combustibles fossiles. Les produits industriels tirés des produits agricoles ne peuvent faire face à la concurrence que s'ils bénéficient de subventions de l'État. Aux États-Unis, les excédents de céréales sont si colossaux qu'il n'y a qu'un seul débouché industriel capable de les absorber, c'est le marché des combustibles pour moteurs. Or un programme de transformation systématique des excédents de céréales en alcool que l'on mélangerait à l'essence serait très coûteux et il est très improbable qu'une telle solution soit jamais adoptée.

C'est en définitive dans le secteur de l'alimentation que les denrées agricoles, traditionnellement consacrées à l'alimentation, trouveront le débouché le plus rentable. C'est ainsi que vers 1950 aux États-Unis, où on avait pourtant pris une forte avance dans la recherche des utilisations industrielles des produits agricoles, les programmes de recherche ont changé

d'orientation principale. Les denrées destinées en premier lieu à l'alimentation ont fait l'objet de recherches fondamentales ou appliquées, dans le but de trouver des utilisations meilleures et nouvelles dans le secteur de l'alimentation.

L'idée de conserver les aliments n'est certes pas nouvelle : les Indiens d'Amérique du Nord produisaient du pemmican et les Norvégiens du stock-fish il y a déjà des millénaires; mais le Dr Prescott n'est mort qu'en 1962 et c'était lui qui, avec Underwood, un autre chercheur américain, avait réussi à expliquer, en 1898, pourquoi les aliments s'altéraient, en découvrant le rôle des bactéries. Depuis lors, les événements sont allés vite et la guerre de 1939-1945 a encore précipité le mouvement. Quatre grands types de traitement sont actuellement utilisés afin d'assurer aux aliments une période de consommation « illimitée » sans altération concomitante de leur présentation ni de leur valeur nutritive : la déshydratation, la stérilisation par la chaleur, la congélation et l'action des radiations ionisantes. Cette dernière méthode est riche de promesses mais en est encore pratiquement au stade des recherches, car il est apparu que le procédé entraînait souvent des modifications indésirables de la saveur des aliments et par ailleurs laissait subsister certaines causes d'altération. Il est ainsi devenu manifeste que seule une étude fondamentale sur les modifications des tissus soumis aux radiations ionisantes permettrait de parvenir à une solution.

Actuellement, aux États-Unis, les recherches sur les utilisations nouvelles ou accrues des denrées périssables, telles que les fruits et légumes, qui présentent souvent des excédents saisonniers, ont essentiellement pour objet de mettre au point des procédés permettant de les transformer en denrées agréables au goût, pouvant se conserver et devenir ainsi disponibles tout au long de l'année. L'utilisation des excédents par les industries transformatrices aura tendance à empêcher que les prix ne tombent au-dessous d'une certaine limite durant les périodes où les excédents sont abondants. Les recherches destinées à faire baisser les coûts de transformation contribuent notablement à réduire le prix des produits finis.

La mise à la disposition du public, à des prix raisonnables, de produits saisonniers transformés, en encourageant la consommation en toutes saisons. La transformation des fruits et des légumes en produits faciles à utiliser et à reconstituer, simplifie le travail de la ménagère et la pousse à en faire l'achat. Le système a eu beaucoup de succès aux États-Unis. Il s'est traduit par une révolution technologique dans la transformation des fruits et légumes et une consommation accrue de ces produits par les particuliers. En même temps, le problème des produits saisonniers a perdu une partie de son acuité.

Les différents types de recherche sur les utilisations concernant les fruits et les légumes peuvent être classés en trois grandes catégories : composition chimique et propriétés physiques, produits alimentaires nouveaux ou améliorés, techniques de transformation nouvelles ou améliorées.

En ce qui concerne les propriétés chimiques et physiques des denrées, les questions suivantes retiennent principalement l'attention : éléments qui constituent la saveur, pigments, brunissement enzymatique, chimie de l'anhydride sulfureux dans les tomates, flocons de patates douces déshydratés, produits déshydratés instantanés à base de pommes de terre, légumes secs pouvant se reconstituer rapidement et jus de fruits.

Dans le vaste domaine des techniques nouvelles ou améliorations de la transformation des produits agricoles, on procède actuellement à des investigations sur : la dessiccation en nappe de mousse, les procédés de dessiccation des fruits et des légumes, la stabilisation des fruits et légumes secs, l'enrobage des rai-

sins secs dans la paraffine, l'adoucissement des cerises conservées dans la saumure, la stabilisation des noix et amandes décortiquées, le problème des dépôts sur les surfaces d'échange de chaleur, la fabrication des jus de raisins et de pommes, les appareils pour presser les fruits en continu, la façon dont les diverses espèces de fruits et de légumes supportent la transformation, la congélation et la lyophilisation, la déshydratation des patates douces et des pommes de terre de consommation courante, les flocons de pommes de terre et la conservation des flocons et paillettes de pommes de terre.

COORDINATION ET ANIMATION

En Europe, de nombreux travaux, entièrement ou partiellement financés par l'État, sont consacrés à l'utilisation des produits agricoles. De nombreuses recherches, fondamentales ou appliquées, sont actuellement en cours, concernant les produits laitiers, les fruits et légumes, les céréales, les huiles végétales et les graisses animales, les cuirs et peaux, la laine, le coton, le lin, etc. L'intérêt que l'on porte à chacun de ces produits varie considérablement à l'intérieur d'un même pays et d'un pays à l'autre. Deux secteurs importants de la recherche sont plus ou moins négligés : la fermentation des produits agricoles et l'étude de nouveaux produits finis et de nouvelles cultures.

La recherche sur les utilisations qui est actuellement en cours ne porte pas ce nom; on l'intitule habituellement : recherche sur les transformations ou les traitements. Elle est effectuée par de nombreux instituts de recherche en fonction de l'utilisation finale d'un produit ou d'un dérivé du produit. L'administration et l'organisation de la recherche varient considérablement d'un pays à l'autre. Il n'y en a pas deux ayant la même administration et accordant le même soutien à la recherche. Dans aucun des pays européens de l'OCDE, apparemment, l'administration de la recherche financée par l'État n'est du ressort d'un seul fonctionnaire responsable. On pourrait attendre d'une meilleure coordination un renforcement des programmes de recherche sur les utilisations.

Un séminaire de travail s'est tenu à Paris du 23 au 26 juin 1964 pour discuter du rapport du Dr G.E. Hilbert. Les participants ont notamment insisté sur l'importance d'une coordination appropriée des recherches sur les utilisations au niveau national et aussi sur l'importance d'une coopération satisfaisante et d'un échange d'informations au niveau international. Ils ont suggéré que les différents pays soient invités à fournir à l'OCDE des indications générales sur les secteurs principaux de la recherche sur les utilisations auxquels des fonds sont alloués.

Pour entretenir et renforcer la vitalité des petits instituts de recherche, il est nécessaire de développer leur programme d'activité et d'élargir l'horizon de leur personnel. Le Gouvernement canadien applique à cet effet une méthode particulière qui lui permet d'entretenir l'énergie et l'esprit d'initiative de ses instituts à relativement bon compte. Chaque année, des bourses post-universitaires sont attribuées à des jeunes gens de différents pays, engagés pour des périodes non renouvelables d'un ou deux ans. Une large publicité est faite à ces offres d'emploi temporaires. Les jeunes gens voyagent aux frais de l'institut et reçoivent une bourse d'un montant suffisamment attrayant (4 000 à 5 000 dollars par an). La pratique d'un tel système dans les instituts de recherche des pays de l'OCDE permettrait à ceux-ci, selon les experts, de mieux coopérer entre eux, de coordonner leurs programmes, d'adopter de nouvelles idées et de nouvelles techniques et de stimuler l'énergie des institutions vieillissantes.



DÉCLARATION DU CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'OCDE

Le Conseil de l'OCDE, réuni à Paris, au niveau des Ministres, les 2 et 3 décembre 1964, sous la présidence de M. Joseph Luns, Ministre des Affaires Étrangères des Pays-Bas, a examiné la situation économique des pays Membres de l'Organisation ainsi que leurs relations économiques avec le reste du monde. Le Japon a participé pour la première fois à cette réunion en qualité de Membre de l'Organisation.

Durant la période 1960-1964, l'accroissement du produit national brut pour l'ensemble des pays de l'OCDE a correspondu approximativement à l'objectif de croissance de 50 % fixé pour la décennie. Bien qu'un certain ralentissement du taux de l'expansion ait été enregistré dans divers pays européens et au Japon, les perspectives de croissance économique pour l'ensemble des pays de l'OCDE semblent bonnes pour 1965. Dans certains pays, comme l'Italie, un encouragement à l'investissement doit maintenant être envisagé.

Des tendances inflationnistes se sont toutefois manifestées dans un certain nombre de pays Membres. Les politiques actuellement appliquées en vue de maîtriser ces tendances devront être poursuivies, afin d'éviter que l'inflation ne se propage. L'évolution constatée au cours de l'année dernière montre que les pays Membres, dans leur effort pour atteindre l'objectif de croissance, devront prêter une grande attention aux mesures destinées à maintenir la stabilité.

Il importe, en conséquence, que les revenus nominaux soient maintenus dans les limites permises par la productivité. A cet effet, il importe que la demande elle-même ne soit pas trop élevée.

Une croissance économique sans inflation peut être facilitée par une politique active de la main-d'œuvre assurant une meilleure utilisation des ressources humaines. Dans le même ordre d'idées, un aménagement des politiques agricoles donnant la priorité non plus au soutien des prix mais aux réformes structurelles et au développement régional permettrait un mouvement graduel de la main-d'œuvre vers les industries et les services en expansion, tout en rendant possible un relèvement des revenus dans l'agriculture; les conséquences sociales découlant de ce processus de transformation devraient, bien entendu, être prises en considération.

A l'exception de celle du Royaume-Uni, les balances des paiements des pays de l'OCDE se sont rapprochées de l'équilibre. L'important déficit de l'Italie a fait place à un excédent, tandis que les excédents de la France et de la République fédérale d'Allemagne ainsi que le déficit des États-Unis ont été réduits.

Des problèmes demeurent. Les États-Unis doivent continuer à réduire le déficit de leur balance des paiements. L'important déficit du Royaume-Uni, bien que partiellement dû à des facteurs temporaires, est une source de préoccupations. Il appelle la

mise en œuvre d'une politique économique visant à une amélioration durable des finances extérieures britanniques. La situation devra être suivie de près par l'Organisation. Les Ministres ont pris note des diverses mesures qui ont déjà été adoptées. Ils ont également pris note du caractère temporaire et de la forme non discriminatoire des surtaxes à l'importation et du fait que le Gouvernement du Royaume-Uni est fermement résolu à les réduire de manière non discriminatoire et à les abolir dès que possible.

Les Ministres ont noté avec satisfaction que l'Organisation, en réponse à la demande des dix pays parties aux Accords Généraux d'Emprunt, doit entreprendre une étude spéciale sur le processus d'ajustement des balances des paiements et participer activement à la surveillance multilatérale des moyens utilisés pour financer les déséquilibres.

Les Ministres ont chargé l'Organisation de poursuivre ses efforts en vue d'encourager les pays Membres de l'Organisation à améliorer le fonctionnement de leurs marchés financiers. Ils ont considéré qu'une efficacité accrue des marchés financiers aurait une importance particulière pour faciliter le financement de la croissance, ainsi que pour contribuer à un meilleur équilibre des balances des paiements.

Les Ministres ont examiné la situation des deux Consortiums d'Aide à la Grèce et à la Turquie. La Grèce a soumis récemment une nouvelle demande d'aide financière et il devrait y avoir maintenant une reprise d'activité du Consortium. Le Consortium pour la Turquie a fourni une aide extérieure substantielle au développement du pays, mais le financement de ce développement appelle de nouveaux efforts de la part des pays Membres intéressés de l'OCDE, ainsi que des autorités turques pour rendre l'économie turque plus efficace. Le Consortium étudie, à l'heure actuelle, de nouvelles propositions en vue d'atteindre ses objectifs au cours des années à venir.

Les Ministres ont procédé à un examen de la

situation telle qu'elle se présente à la suite de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. Ils ont chargé l'Organisation de poursuivre l'analyse des problèmes de développement — commerciaux, financiers et autres — soulevés au cours de cette Conférence, et de continuer à coordonner les efforts des pays Membres pour formuler des politiques constructives visant à favoriser l'expansion économique des pays en voie de développement.

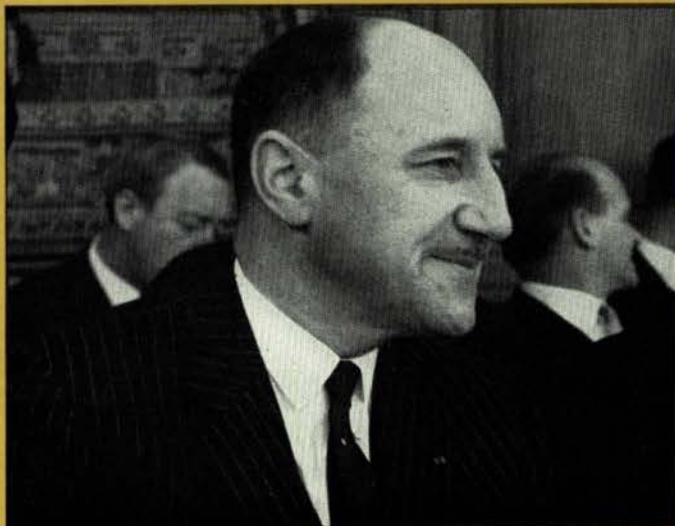
Les Ministres ont pris note de l'accroissement continu, quoique modéré, de l'aide accordée par les Gouvernements des pays Membres en 1963, ainsi que de la répartition géographique plus large de l'aide fournie par certains pays donateurs. La masse des engagements nouveaux n'a toutefois pas progressé ces dernières années et il serait désirable que le volume de ces engagements tende de nouveau à s'accroître.

En outre, les moyens financiers mis à la disposition de certains pays moins développés ont, pour une trop large part, été accordés sous forme de crédits à court et à moyen terme. C'est là une des raisons pour lesquelles les charges rapidement croissantes du service de la dette de ces pays suscitent des inquiétudes.

Les Ministres ont chargé l'Organisation de poursuivre, en coopération avec les autres organisations internationales compétentes, ses études sur la charge de la dette et d'autres problèmes financiers affectant le développement économique. L'Organisation devra aussi encourager les Gouvernements Membres à intensifier leurs efforts, dans les limites de leurs possibilités, en vue d'accroître le volume de leur aide et d'en améliorer les conditions en appréciant les besoins d'aide, compte tenu de l'aptitude des pays en voie de développement à mobiliser et utiliser effectivement les ressources d'origine intérieure et extérieure affectées à leur développement.

Les Ministres ont en outre approuvé une Décision qui précise les orientations à donner aux travaux de l'Organisation pour l'année à venir.

A gauche : Le Président, M. J.M.A.H. Luns, Ministre des Affaires Étrangères des Pays-Bas. A droite : Pour la première fois, des Représentants du Japon prennent part au Conseil Ministériel : M. Yoshio Sakuranchi, Ministre du Commerce International et de l'Industrie, et M. Haruki Mori, Chef de la Délégation japonaise.



OU OBTENIR LES PUBLICATIONS DE L'OCDE

AFRIQUE DU SUD

Van Schaik's Book Store Ltd.,
Church Street, PRETORIA.

ALLEMAGNE

Deutscher Bundes-Verlag,
Postfach 9380, 53 BONN.
Sous-dépositaires : BERLIN : Elwert &
Meurer.
MUNICH : Hueber.
HAMBOURG : Reuter-Klößner;
et dans les principales librairies d'Alle-
magne.

ARGENTINE

Editorial Sudamericana S.A.,
Alsina 500, BUENOS AIRES.

AUSTRALIE

B.C.N. Agencies Pty. Ltd.,
62 Wellington Parade,
EAST MELBOURNE, C.2.

AUTRICHE

Gerold & Co., Graben 31, VIENNE 1.
Sous-dépositaire :
Buchhandlung Jos. A. Kienreich,
Sackstrasse 6, GRAZ.

BELGIQUE

N.V. Standaard-Boekhandel.
Huidevettersstraat 57, ANVERS.
Librairie des Sciences (R. Stoops),
76-78, Coudenberg, BRUXELLES.

BRÉSIL

Livraria Agir Editôra,
Rua Mexico 98-B, RIO DE JANEIRO.

CANADA

Queen's Printer - Imprimeur de la Reine,
OTTAWA.
Les commandes sont payables d'avance.

DANEMARK

Ejnar Munksgaard Forlag, Nørregade 6,
COPENHAGUE K.

ESPAGNE

Mundi Prensa, Castelló 37, MADRID.
Libreria Bastinas de José Bosch, Pelayo 52,
BARCELONE 1.

ÉTATS-UNIS

McGraw-Hill Book Company,
OECD Unit, TMIS Annex,
351 West 41st St.,
NEW YORK 36, N.Y.

FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa, Keskuskatu 2,
HELSINKI.

FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE,
2, rue André-Pascal, PARIS (16^e).
Principaux sous-dépositaires :
PARIS : Presses Universitaires de France,
49, bd Saint-Michel (5^e).
Librairie de Médecis,
3, rue de Médecis (6^e).
Sciences Politiques (Lib.),
30, rue Saint-Guillaume (7^e).
La Documentation Française,
16, rue Lord-Byron (8^e).
BORDEAUX : Mollat.
GRENOBLE : Arthaud.
LILLE : Le Furet du Nord.
LYON II^e : L. Demortière.
MARSEILLE : Maupetit.
STRASBOURG : Berger-Levrault.

GRÈCE

Librairie Kauffmann, 21, rue du Stade,
ATHÈNES.

INDE

International Book House Ltd.,
9 Ash Lane, Mahatma Gandhi Road,
BOMBAY 1.
Oxford Book and Stationery Co.,
Scindia House, NEW DELHI.
17 Park Street, CALCUTTA.

IRLANDE

Eason & Son, 40-41 Lower O'Connell
Street, DUBLIN.

ISLANDE

Snæbjörn Jónsson & Co, h.f.,
Hafnarstræti 9,
P.O. BOX 1131, REYKJAVIK.

ISRAËL

Blumstein's Bookstores Ltd.,
35 Allenby Road, and 48 Nahlat Ben-
jamin St., TEL-AVIV.

ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni,
Via La Marmora 45, FLORENCE.
Via Paolo Mercuri 19/B, ROME.
Corso Cavour 39, BARI.
Sous-dépositaires :
GÈNES : Libreria Di Stefano.
MILAN : Libreria Hoepli.
NAPLES : Libreria L. Cappelli.
PADOUE : Libreria Zannoni.
PALERME : Libreria C. Cicala Inguag-
giato.
ROME : Libreria Rizzoli; Libreria Tom-
bolini.
TURIN : Libreria Lattes.

JAPON

Maruzen Company Ltd.,
6 Tori Nichome Nihonbashi, TOKYO.

MAROC

Éditions La Porte " Aux Belles Images ",
281, avenue Mohammed V, RABAT.

NIGERIA

University Bookshop Nigeria Ltd.,
University College, IBADAN.

NORVÈGE

A/S Bokhjornet, Lille Grensen 7, OSLO.

NOUVELLE ZÉLANDE

WELLINGTON, Government Printing Office,
20, Molesworth Street (Private Bag), and
Government Bookshops at
AUCKLAND (P.O.B. 5344).
CHRISTCHURCH (P.O.B. 1721).
DUNEDIN (P.O.B. 1104).

PAKISTAN

Mirza Book Agency,
65, The Mall, LAHORE 3.

PAYS-BAS

Gros :
Meulenhoff & Co., N.V. Importeurs,
Beulingstr., 2, AMSTERDAM.
Détail :
W.P. Van Stockum & Zoon,
Buitenhof 36, LA HAYE.

PORTUGAL

Livraria Portugal, Rua do Carmo 70,
LISBONNE.

ROYAUME-UNI ET COLONIES DE LA COURONNE

H.M. Stationery Office, P.O. Box 569,
LONDRES, S.E.1.
Annexes à : EDIMBOURG, BIRMINGHAM,
BRISTOL, MANCHESTER, CARDIFF, BELFAST.

SUÈDE

Fritzes. Kungl. Hovbokhandel,
Fredsgatan 2, STOCKHOLM 16.

SUISSE

Librairie Payot,
6, Rue Grenus, GENÈVE
et à LAUSANNE, NEUCHÂTEL, VEVEY,
MONTREUX, BERNE, BALE et ZURICH.

TURQUIE

Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi,
Beyoglu, ISTANBUL, et 12, Ziya Gökalp
Caddesi, ANKARA.

YOUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Marsala Tita, 23,
P.O.B. 36, BELGRADE.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire peuvent être adressées à :
OCDE, Bureau des Publications, 2, rue André-Pascal, Paris (16^e)

Organisation de Coopération et de Développement Economiques

